

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

33°

TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 10 Avril 2013 - 29 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 244 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



PORTEUR D'UN MESSAGE  
DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA  
AU PRÉSIDENT KENYATTA

**M. Sellal reçu  
à Nairobi  
par le président  
du Kenya**

Page 5



SAHARA OCCIDENTAL  
Ban Ki-moon réitère  
son appel  
pour une solution  
permettant  
l'autodétermination  
du peuple sahraoui

Page 5

BANQUES  
**Hausse record  
des crédits  
à l'investissement  
accordés par  
la CNEP-banque  
en 2012**

Page 5

## 5 + 5 LUTTE CONTRE LE TERRORISME LA DÉCLARATION D'ALGER ADOPTÉE

Boualem Branki

A Alger, les ministres de l'Intérieur des pays des rive Sud et Nord de la Méditerranée (5+5), ont reçu 5/5 le message des autorités algériennes en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière: pas de rançons, lutte renforcée contre le terrorisme et adaptation des moyens de lutte contre ce fléau qui perturbe la paix et la sécurité dans la région.

En fait, la 15<sup>e</sup> rencontre de la Cimo a confirmé toute la volonté de l'Algérie de sensibiliser la communauté internationale et spécialement les pays membres de la Cimo pour réaliser un objectif salvateur: mettre fin, définitivement, au danger du terrorisme et ses corollaires, le grand banditisme et la cybercriminalité, dans la région méditerranéenne. **Page 4**



Photo : M.N.K.

M.MUSTAPHA BERRAF (PRÉSIDENT DU COA), INVITÉ DU FORUM DE **DK NEWS**



Photo : M. Naït-Kaci

## Un programme, 4 axes

Saïd Abjaoui

Mustapha Berraf. Qui n'en a pas entendu parler? Athlète d'élite à une époque, puis acteur de la dynamisation du sport, toujours sur le front des efforts et de l'initiative. Sa contribution pour le sport est connue et reconnue. **Page 24**

**SCIENCE et VIE**  
**ANTIDOULEURS :**  
sans  
ordonnance  
mais  
avec prudence

**ÉCONOMIE**  
COMMERCE  
Le délai  
de dépôt légal  
des comptes  
sociaux de  
l'exercice 2012  
fixé au 31 juillet  
(CNRC)

Page 4

FOOTBALL

TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE  
**Tirage au sort des rencontres  
de la 7<sup>e</sup> édition (2013)**

**DK News - ENTV  
à l'affiche**

Page 22

JUSTICE

A LA SUITE D'UNE  
BANALE ALTERCATION,  
IL TUE SON AMI AGÉ  
DE 24ANS

**15 ans  
de réclusion  
criminelle**

Page 15

## MÉTÉO 22° à Alger

### REGIONS NORD :

• Temps ensoleillé la journée avec toutefois quelques formations nuageuses la matinée.  
Les vents seront modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur.  
La mer sera peu agitée.

## 33° à Tamanrasset

### REGIONS SUD :

• Temps voilé à nuageux sur le Sud Oasis vers le Sahara Oriental et dégagé ailleurs.  
Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable.

Alger	max	22°	min	12°
Oran	max	21°	min	11°
Annaba	max	21°	min	09°
Béjaïa	max	24°	min	12°
Tamanrasset	max	33°	min	18°



**SOUDAN-  
SOUDAN SUD**

### Le président al-Bachir au Soudan du Sud vendredi prochain

Le président soudanais Omar al-Bachir effectuera vendredi prochain une visite officielle au Soudan du Sud, a annoncé la présidence hier à Khartoum.  
«M. al-Bachir se rendra à Juba vendredi. C'est confirmé», a déclaré Imad Sayed Ahmad, chargé de la communication à la présidence. En mars, le Soudan avait annoncé que le président al-Bachir avait accepté une invitation de son homologue Salva Kiir à se rendre au Soudan du Sud mais sans fixer de date.

Il s'agira de la première visite de M. al-Bachir au Soudan du Sud depuis la déclaration de l'indépendance de ce pays le 9 juillet 2011.

### Le test universel en langue japonaise organisé pour la première fois en Algérie le 1<sup>er</sup> décembre prochain

Le test universel du japonais JLPT (Japanese language proficiency test) sera organisé, pour la première fois en Algérie, le 1<sup>er</sup> décembre prochain au centre d'enseignement intensif des langues de l'université d'Alger 2 de Beni Messous pour tous les niveaux, a annoncé hier l'ambassade du Japon en Algérie dans un communiqué.

Crée en 1984, le JLPT est l'unique test officiel pour évaluer le niveau de compétences orales et écrites en langue japonaise.



### Le Mouvement national pour la continuité tiendra son congrès constitutif le 19 avril

Le Mouvement national pour la continuité tiendra son congrès constitutif le 19 avril prochain à Tipasa, a annoncé hier à Alger son secrétaire général, M. Abdelmadjid Bougoufa.

Le congrès sera consacré au «plébiscite du secrétaire général du parti et à la désignation des membres de ses instances dirigeantes, à savoir le Conseil national et les commissions permanentes et provisoires», a précisé le responsable. Le Mouvement national pour la continuité est «une formation politique qui a pour priorité de servir le peuple et les intérêts supérieurs du pays dans le cadre de la sécurité, la stabilité et l'Etat de droit», a affirmé M. Bougoufa lors d'une conférence de presse.

## CLIN D'EIL

CE MATIN À 10 H AU FORUM DE **DK NEWS**

## Conférence sur les transformations géopolitiques en Afrique au vu des défis actuels



Le Centre de presse de **DK NEWS** reçoit dans le cadre d'une conférence-débat, ce matin à 10 h, le professeur Ahmed Mizab, expert en questions stratégiques et sécuritaires et le Dr Yahia Benhnia.

La rencontre aura lieu au siège de notre publication (3 rue du Djurdjura, face au Lycée El Mokrani, Ben Aknoun).

## No Comment

### GRÈVES CYCLIQUES DANS TOUS LES SECTEURS



### FLN Belayat travaille « en relation étroite avec tous les frères du BP »



Il informe que la situation est « toujours la même, chacun campant sur ses positions ». Résumons ainsi : « Belkadem s'est exprimé dans les journaux et sur une télévision privée : il est pour l'élection du nouveau secrétaire général ouverte à tous les membres du Comité central. Boumehdi maintient son discours de déni à l'endroit du BP. C'est dire que les conditions ne sont pas encore réunies pour avancer dans la voie de l'unité. Néanmoins, le BP agit en direction des structures de base du parti, mouhafadhas et kamasas. » Par ailleurs, M. Belayat nous informe de la constitution de « quatre commissions au niveaux du BP qui travaillent avec les députés concernés sur les projets de lois qui sont sur la table de l'APN : nous travaillons avec les représentants du FLN dans les commissions qui discutent de la profession d'avocat, du commerce, de la jeunesse et des télécommunications. »

### ARTS ET CULTURE CET APRÈS-MIDI À 14H30 À LA BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE DIDOUCHE MOURAD

### Rencontre littéraire avec Ameziane Lounès

Dans le cadre de son programme hebdomadaire «les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi à 14h30 à la bibliothèque jeunesse Didouche Mourad (38-40, Alger), une rencontre littéraire avec Ameziane Lounès, autour de son livre intitulé «Timouchouha» - Ahric Amezwaru - qui traduit «les fables» de Jean de la Fontaine.

JUSQU'AU 25 AVRIL

## 7<sup>e</sup> édition du grand prix « Aïcha Haddad »

Pour la 7<sup>e</sup> édition, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger lance le concours de la meilleure peinture : « Grand Prix Aïcha Haddad ».

Le concours est ouvert à tous les amateurs de la peinture et s'adresse à tous les artistes algériens. Chaque participant doit présenter trois œuvres au maximum, peinture à l'huile, sans limitation de format et sans thème précis et elles doivent être convenablement encadrées.

Le dépôt des œuvres devra se faire avant le 25 avril 2013 à l'adresse suivante : Arts et Culture- service exposition-centre de loisirs scientifiques (05, rue Didouche Mourad, Alger).

Pour rappel, la première édition du concours de la meilleure peinture a été lancé en mars 2003, en hommage à l'artiste peintre Aïcha Haddad.

O.L.

# 5+5 : LA DÉCLARATION D'ALGER ADOPTÉE : Les pays de la Cimo pour une approche «globale» de la lutte antiterroriste

**Les ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale (Cimo) se sont engagés hier à Alger à œuvrer pour une approche «globale» de la lutte antiterroriste, fondée sur l'Etat de droit, la justice sociale, la lutte contre la pauvreté, la prévention et le règlement des conflits.**

Les pays de la Cimo (Algérie, Mauritanie, Libye, Maroc et Tunisie ainsi que la France, Italie, Espagne, Malte et Portugal) ont décidé également d'intensifier la coopération en matière de sécurisation des frontières, selon la Déclaration d'Alger rendue publique à l'issue des travaux de la rencontre. Cette coopération doit se faire à travers les échanges d'expertises, d'expériences, d'informations, d'analyse et d'évaluation ainsi que la tenue de réunions entre les points de contact et les experts. Il s'agit, aussi, de l'organisation de cycles de formation spécialisée, l'assistance réciproque dans les domaines techniques, le transfert de technologies et la modernisation des systèmes de contrôle et de la sécurité des documents de voyage.

Les ministres de l'Intérieur des pays de la Cimo ont décidé aussi de renforcer davantage l'échange d'informations, en rapport avec des activités terroristes entre les services de sécurité et les forces de police compétents dans le respect de la législation et la réglementation nationales.

La poursuite de la lutte contre la radicalisation, notamment à la lumière des travaux menés dans les différentes enceintes de coopération auxquelles participent les pays de la Cimo figure, également, dans la Déclaration d'Alger. Les pays de la Cimo ont décidé aussi d'unir leurs efforts en vue de lutter contre la cybercriminalité en tant que vecteur du terrorisme, dans le but de prévenir et d'empêcher l'utilisation à des fins terroristes, des nouvelles technologies d'information et de communication. Ils ont plaidé pour le renforcement de la coopération dans le domaine de la lutte contre le financement et le soutien logistique aux organisations terroristes.

Ils ont décidé aussi de «s'interdire autant que possible, et en ce qui concerne les compétences des ministres de l'Intérieur, le paiement de rançons aux groupes ter-



roristes, lors des prises d'otages, afin de tarir les sources de financement du terrorisme». Les Etats membres de la Cimo ont mis l'accent sur le renforcement de la coopération afin de prévenir les menaces d'origine chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosives, de lutter efficacement contre le trafic illicite des matières sensibles et d'atténuer les risques de terrorisme, liés à l'utilisation d'armes de destruction massive. Ils se sont engagés à interdire sur la base des instruments juridiques pertinents des Nations unies et des législations nationales, de donner refuge aux terroristes.

La Cimo a souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour empêcher l'usage des médias électroniques, sans porter préjudice à la liberté d'expression, en particulier, ceux liés aux nouvelles technologies, pour faire l'apologie du terrorisme.

## Les 5+5 déterminés à lutter contre le crime organisé

Les pays de la Cimo ont réaffirmé leur détermination à renforcer leur coopération pour prévenir et combattre le crime organisé, sous toutes ses formes, en décidant l'adoption d'actions de coopération entre les organes de sécurité, en matière de prévention et de répression des activités liées au crime organisé. Ils ont décidé la mutualisation des ressources, en vue de la lutte contre la criminalité transfrontalière, notamment par le biais de l'organisation de patrouilles mixtes au

niveau des frontières, la réalisation d'enquêtes conjointes et l'échange d'officiers de liaison.

L'échange d'informations sur les activités et les mouvements des éléments et des réseaux et familières de la criminalité organisée, le renforcement de la coopération pour la lutte contre la traite des êtres humains notamment des femmes et des enfants figurent dans la Déclaration d'Alger.

Les 5+5 ont souligné l'impératif de poursuivre la lutte contre le trafic illicite de drogue, des substances psychotropes et des produits précurseurs par le renforcement des capacités des Etats membres de la Cimo, en particulier en matière de contrôle aux frontières maritimes, terrestres et aériennes. Ils ont prévu d'intensifier la lutte contre le trafic illicite d'armes, de munitions, d'explosifs et d'autres matières sensibles ainsi que de poursuivre la lutte contre le phénomène du trafic et la contrefaçon de biens culturels et d'œuvres d'art.

## La question migratoire traitée dans le cadre d'une approche concertée

Les pays membres de la Cimo ont réaffirmé leur conviction de la nécessité du traitement de la question migratoire dans le cadre d'une approche globale, concertée et équilibrée.

Ils se sont engagés à garantir les droits légitimes des migrants légaux, conformément aux chartes et traités internationaux et décidé d'appuyer les efforts de développement dans les pays de la

rive Sud, notamment, par l'encouragement et l'incitation à l'investissement et par la facilitation des transferts d'argent des migrants vers leur pays d'origine.

La Déclaration d'Alger a prévu de renforcer la lutte contre les réseaux liés aux migrations irrégulières à travers l'échange d'informations utiles sur leur mode opératoire et la coopération bilatérale en matière de réadmission, afin d'assurer un meilleur contrôle aux frontières.

Ils se sont engagés aussi à faciliter les procédures de délivrance des visas au profit des ressortissants des pays des deux rives, dans le respect des législations nationales, des accords bilatéraux et des traités internationaux.

## Coopération accrue dans le domaine de la Protection civile

Les ministres de l'Intérieur ont réaffirmé leur engagement à

consolider la coopération entre les services de la Protection civile pour faire face à la multiplicité et à l'ampleur des catastrophes naturelles et d'origine humaine qui pèsent sur la région (tremblements de terre, inondations, feux de forêt). Ils ont convenu, à cet effet, de l'intensification de connaissances mutuelles, la formation ainsi que le transfert d'expertise et de savoir-faire et la mise en place d'une stratégie commune pour la réduction des risques et la gestion des catastrophes naturelles et d'origine humaine. Ils ont prévu l'organisation d'exercices communs de simulation visant à développer la mutualisation des moyens et la cohésion opérationnelle.

## Coopération décentralisée dans le domaine des Collectivités locales

Les pays membres de la Cimo ont souligné l'importance de la coopération décentralisée en tant que facteur d'échange et de développement des deux rives de la Méditerranée.

Ils se sont ainsi engagés à encourager la coopération décentralisée transfrontalière dans le respect des spécificités nationales et à promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans les différents modes de gestion des villes visant à renforcer davantage le développement durable.

Ils se sont entendus pour développer toute action de partenariat entre les collectivités locales des pays de la Cimo dans le respect de la législation nationale et pour partager les expériences dans la gestion des moyens locaux à travers l'organisation de sessions de formation.

APS

## OULD KABLIA Des éléments "concrets" et "éminemment positifs"

"La Déclaration d'Alger, approuvée par l'ensemble des ministres, contient des éléments concrets éminemment positifs et je me réjouis de pouvoir féliciter mes collègues", a indiqué Ould Kablia, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec les ministres des pays participant à la Cimo ou leurs représentants. Il a ainsi appelé à accorder "toute l'importance" à la réunion d'Alger, la 15<sup>e</sup> du genre, dans la mesure où "toutes les stratégies de coopération sur les plans politique, économique ou humain ne peuvent connaître l'essor et la finalité attendus que si les obstacles et les périls qui touchent à la sécurité et à la stabilité de nos pays sont écartés", a-t-il expliqué...

# Le message d'Alger

Boualem Branki

A Alger, les ministres de l'Intérieur des pays des rives Sud et Nord de la Méditerranée (5+5), ont reçu 5/5 le message des autorités algériennes en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière: pas de rançons, lutte renforcée contre le terrorisme et adaptation des moyens de lutte contre ce fléau qui perturbe la paix et la sécurité dans la région. En fait, la 15<sup>e</sup> rencontre de la Cimo a confirmé toute la volonté de l'Algérie de sensibiliser la communauté internationale et spécialement les pays membres de la Cimo pour réaliser un objectif salvateur: mettre fin, définitivement,

au danger du terrorisme et ses corollaires, le grand banditisme et la cybercriminalité, dans la région euro-méditerranéenne. La Déclaration d'Alger, élaborée à l'issue des travaux d'une journée de la Cimo confirme cette donnée stratégique pour la sécurité dans la région. Ainsi, les ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale (Cimo) ont décidé hier à Alger d'œuvrer en faveur d'une approche "globale" de la lutte antiterroriste, fondée sur l'Etat de droit, la justice sociale, la lutte contre la pauvreté, la prévention et le règlement des conflits. Les pays de la Cimo ont également décidé, dans la Déclaration d'Alger, d'intensifier la coopération en matière de sécurisation des frontières. Une

avancée majeure dans la lutte antiterroriste et pour la sécurisation des frontières des pays membres. A la réunion d'Alger, l'Algérie a d'ailleurs été fermée: pas de rançon pour les enlèvements, notamment les groupes terroristes d'Al Qaida qui ont voulu faire des kidnappings, un fonds de commerce pour alimenter leurs activités criminelles. C'est le ministre de l'Intérieur des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, qui a notamment insisté sur ce point devant ses "collègues" des "5+5": "les efforts dans la lutte contre le terrorisme doivent prendre en compte le "tarissement et l'assèchement" de ses sources de financement. Les mesures prises au plan international (...) pour lutter contre le financement du terrorisme, ont conduit les groupes criminels à se rabattre sur d'autres moyens de financement de leurs activités, notamment les enlèvements contre rançons pour la libération des otages", a précisé M. Ould Kablia. Il a également ajouté que l'Algérie, qui a su tirer les enseignements dans sa longue et douloureuse lutte contre le terrorisme, "continue de défendre le refus du versement des rançons aux groupes terroristes, en effectuant des démarches tant sur les plans politique que juridique, afin de sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité de criminaliser cette pratique". Les travaux de la Cimo d'Alger ont ainsi conforté la vision de l'Algérie quant à une lutte permanente contre le danger du terrorisme, de ses ramifications dans les pays limitrophes et contre les sources de financement des activités terroristes. La sécurité des pays de la région passe par la conjugaison des efforts de tous les pays membres de la Cimo pour éradiquer le terrorisme et ses différentes formes de criminalité. C'est là le message d'Alger lors de cette 15<sup>e</sup> réunion de la Cimo.

## COMMERCE

# Le délai de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2012 fixé au 31 juillet (CNRC)

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a rappelé hier aux sociétés commerciales dotées de la personnalité morale que l'opération de dépôt légal obligatoire des comptes sociaux de l'exercice 2012 doit se faire avant le 31 juillet prochain.

Cette opération doit se faire dans les six mois qui suivent la tenue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes sociaux avant le 31 juillet 2013 pour les sociétés commerciales et dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice 2012 pour les banques et établissements financiers, indique le CNRC. Sont concernées par cette mesure les sociétés par actions (SPA), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés en nom collectif (SNC), les sociétés en commandite simple (SCS) ou par actions.

Elle touche aussi les banques et établissements financiers ainsi que les succursales de banques étrangères

inscrites au registre du commerce à fin décembre 2012, précise le CNRC, qui rappelle que le dépôt des comptes sociaux est obligatoire en vertu de la loi en vigueur. Les Établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les succursales de sociétés étrangères implantées en Algérie, les groupements de sociétés, les entreprises publiques communales et de wilaya inscrits au registre du commerce ne sont pas concernés par le dépôt des comptes sociaux, selon la même source. Le dossier à déposer est constitué des exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire portant approbation des comptes sociaux ainsi que des tableaux «actif du bilan», «passif du bilan, et «comptes des résultats», selon le CNRC qui rappelle que l'établissement du bilan et des comptes de résultats doit obéir au nouveau Système comptable financier (SCF).

Aussi, les banques et établissements financiers devront-ils déposer

en plus des tableaux cités, le hors bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe, conformément au règlement de la Banque d'Algérie d'octobre 2009.

Le non-dépôt des comptes sociaux expose son auteur aux sanctions prévues par la loi de août 2004 et la loi de finances complémentaire de 2009 avertit le CNRC qui «compte sur la compréhension et la collaboration des opérateurs économiques» pour effectuer leurs dépôts avant l'expiration des délais. En 2011, le taux des entreprises commerciales ayant procédé au dépôt de leurs comptes sociaux, formalité rendue obligatoire depuis 2004 dans le cadre de la réglementation de la publicité légale, a atteint 65,36%, contre 49,6% en 2010 et 47% en 2009.

Sur un total de 84.828 entreprises inscrites au registre du commerce, 55.442 sociétés ont répondu à cette exigence alors que 29.386 sociétés n'ont pas respecté la législation en vigueur.

## ENERGIE

## Ouverture prochaine à Alger d'une station pilote d'approvisionnement en gaz naturel carburant

Une station pilote d'approvisionnement en gaz naturel carburant sera ouverte cette année à Rouiba (Alger), a annoncé, lundi à Oran, le président directeur général de Naftal. Cette station, première du genre, et qui est en cours de réalisation, sera dotée d'un équipement d'approvisionnement de voitures en gaz naturel utilisé comme carburant, en plus d'appareils d'alimentation en carburant traditionnel, a ajouté à l'APS M. Saïd Akretche en marge de la deuxième journée des travaux des 9<sup>e</sup> Journées scientifiques et techniques de Sonatrach.

Cette opération vise à inciter les automobilistes en milieu urbain à utiliser ce carburant propre pour préserver l'environnement et opérer une valeur économique ajoutée par le recours à cette source énergétique moins coûteuse. La promotion pour l'utilisation du gaz naturel carburant sera menée à travers un plan de communication, a souligné M. Akretche qui a mis en exergue les potentialités nationales en gaz naturel qui sont un facteur encourageant au recours à ce genre de carburant. «Le succès de cette opération repose sur l'adhésion des usagers par l'acquisition et le montage de l'équipement permettant à leurs véhicules et engins, notamment les camions et les bus de transport urbain de s'approvisionner en ce carburant», a-t-il ajouté.

Le directeur de la branche commerciale de Naftal, M. Mohamed Arezki Rabia, a annoncé, de son côté, que 15 à 20 stations-services sur l'autoroute Est-Ouest seront livrées avant fin 2013.

Les stations de H'madne (Relizane) et Khroub (Constantine), seront les premières à être inaugurées l'an prochain. Le nombre de stations-services, qui seront réalisées par Naftal, atteindra 42 en 2014, selon le même responsable qui a rappelé que le projet de modernisation des stations-services urbaines «se déroule à un rythme soutenu». La société Naftal concrétise un programme d'investissement pour doubler les capacités de réserves de produits énergétiques qui atteindront une moyenne de 30 jours par rapport aux besoins nationaux quotidiens, à l'horizon 2020.

La moyenne des réserves actuelles est estimée à 18 jours. Des unités de stockage sont en cours de réalisation pour renforcer 50 stations dont dispose la société sur le territoire national. Naftal prend part aux 9<sup>e</sup> Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, qui se poursuivent jusqu'au 10 avril courant, à travers un stand à l'exposition «Expo Science 1» et deux conférences traitant du carburant, de l'approvisionnement et du transport du carburant.

## EMPLOI ET DROITS DE L'HOMME

## Ksentini appelle à mettre fin aux disparités régionales

Le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CNPPDH), Farouk Ksentini a plaidé hier pour la nécessité de mettre fin aux «disparités» régionales en matière d'emploi. Me Ksentini a estimé qu'il était temps de prendre en charge les jeunes demandeurs d'emploi, en y apportant les solutions idoines pour mettre fin aux disparités qui existent entre les régions du pays. «Cela dure depuis des années, ce qui fait que le nombre de ces jeunes réduits au chômage et à l'inactivité ne cesse d'augmenter d'année en année, à tel point que la situation est devenue insupportable pour eux», a-t-il souligné sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Me Ksentini a indiqué avoir remis jeudi dernier un rapport au Premier ministre sur la situation qui prévaut dans le sud du pays, ajoutant qu'une copie de ce rapport a été transmise au président

de la République. «Il y a des disparités régionales qui sont évidentes, qui sont criantes et auxquelles il faut mettre fin de toute urgence, parce qu'elles sont inadmissibles et sont contraires aux droits de l'homme et au droit du citoyen», a-t-il soutenu. Pour lui, «il n'y a aucune raison qu'une catégorie de citoyens de par son implantation géographique soit favorisée par rapport à une autre, qui a la malchance de vivre loin de la capitale». «Il faut de l'équité et la justice la plus élémentaire», a-t-il insisté. Interrogé sur les raisons de ces disparités dans la région Sud du pays, Me Ksentini l'a imputé, entre autres, aux «multinationales et à Sonatrach», précisant que ces sociétés «recrutaient difficilement les jeunes du Sud», pour des «raisons qui nous échappent», a-t-il ajouté. «Les jeunes du Sud ne comprennent pas ce genre de discrimination et cette préférence accordée aux gens du Nord. Ce qui est



quand même assez illogique, inadmissible et unacceptable», a-t-il déploré. Interrogé sur l'existence d'une «trahie» par rapport à cette question en Algérie, Me Ksentini a indiqué que ce qui a été rapporté à ce sujet relevait de l'intox. Par ailleurs, Me Ksentini a tenu à dénoncer les agissements de certaines personnes qui avaient tenté de manipuler les jeunes du Sud et de les «exciter contre l'Etat». Ces jeunes ont refusé de se prêter à ces manipulations et ont affirmé que leurs revendications étaient typiquement d'ordre social, s'est-il réjoui.

## RESSOURCES EN EAU

## À EL-OUED

## Investissement de plus de 30 milliards DA pour développer le secteur

Un investissement de plus de 30 milliards DA a été consenti par l'Etat pour développer le secteur des ressources en eau dans la wilaya d'El-Oued, a affirmé, lundi à El-Oued, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib.

Ce financement devra permettre de concrétiser plusieurs opérations visant à promouvoir les activités du secteur, dont un projet de complexe de traitement et d'épuration des eaux usées, afin de lutter contre le phénomène de la remontée des eaux, a indiqué le ministre, lors d'une visite de travail d'une journée dans cette wilaya.

Ce projet structurant devra permettre d'étendre le réseau d'assainissement de la wilaya, mais aussi d'exploiter les eaux traitées à des fins d'irrigation agricole dans cette wilaya, de vocation essentiellement agricole, où seront créées de nouveaux pérимètres, a souhaité M. Necib.

Le ministre a fait état, en outre, du développement en cours de la technique de traitement naturel des eaux usées, par voie de lagunage, une nouvelle expérience qui, a-t-il dit, a donné des résultats probants dans la wilaya de Ouargla et qui sera généralisée dans les zones reculées. Auparavant, le ministre avait inspecté une série de réalisations et de projets relevant de son secteur, et écouté des exposés exhaustifs sur les capacités de mobilisation de l'eau dans la wilaya, l'approvisionnement des populations en eau potable (AEP), les eaux destinées à l'irrigation, ainsi que les opérations accordées à la wilaya dans le secteur.

Le secteur des ressources en eau dans cette wilaya dispose de 699 puits, 201 destinés à l'AEP et 498 à l'irrigation agricole, en plus de 92 châteaux d'eau d'une capacité globale de 60.960 m<sup>3</sup>, et un réseau d'AEP de 2.331 km, assurant à la wilaya un taux de couverture de 92%, selon les explications fournies.

Concernant le volet lié à l'agriculture, les superficies irriguées au niveau de la wilaya d'El-Oued sont estimées à 71.303 hectares, dont 2.225 ha irrigués par système de goutte-à-goutte. Une enveloppe de 120 millions DA a été consacrée à la réhabilitation de 23 km du drain principal de Oued-Righ, sur sa partie située sur le territoire de la wilaya d'El-Oued, dont 12 km ont été finalisés et les 11 km restant, en cours d'exécution, sont actuellement à un taux de 80% d'avancement des travaux, a-t-on signalé.

Un investissement de 400 millions DA a aussi été prévu pour la réalisation d'un total de 7.500 mètres de forages destinés à l'irrigation agricole, afin de remplacer les anciens puits, ont ajouté les responsables locaux du secteur des ressources en eau.

La wilaya d'El-Oued s'est vu accorder, dans le cadre des programmes quinquennaux de développement (2005-2009 et 2010-2014) un total de 44 opérations en faveur du secteur, dont 16 parachevées, 25 en cours de réalisation, trois en phase de lancement de leurs travaux, pour un investissement global de 10 milliards DA. Le secteur devra réceptionner, dans le courant de 2013, pas moins de 17 châteaux-d'eau d'une capacité de stockage globale de 10.450 m<sup>3</sup>, selon les exposés présentés au ministre qui a également écouté un exposé sur les projets de stations de déminéralisation de l'eau d'El-Meghaier et de Djamaâ, dont les travaux seront lancés courant de cette année. Un projet de même nature avait été lancé en mai 2012 dans la daïra d'El-Oued pour un coût de 1,6 milliard DA et un délai de réalisation de 24 mois, a-t-on ajouté. M. Necib a, par ailleurs, visité une station de pompage des eaux usées, l'agence commerciale de l'Algérienne des Eaux, et des chantiers de châteaux d'eau, dans la commune d'El-Oued, ainsi que la station d'épuration des eaux usées de la commune de Kounine. Le ministre poursuit sa visite de travail d'une journée dans la wilaya, par l'inspection d'installations et de projets relevant de son secteur et implantés dans la région de Oued Righ.

**BANQUES**

# Hausse record des crédits à l'investissement accordés par la CNEP-banque en 2012

**Les crédits à l'investissement accordés par la CNEP-banque ont atteint 343,7 milliards de DA en 2012, une performance réalisée notamment grâce à une autorisation obtenue en 2011 pour financer l'ensemble des secteurs économiques et non seulement l'immobilier, apprend-on lundi auprès de cette banque publique.**

La banque qui avait accordé 200 milliards de DA de crédits à l'investissement entre la fin des années 1990 et jusqu'à la fin de 2011, a financé des projets d'investissement, publics et privés, à hauteur de 343,7 milliards (mds) de DA en 2012, soit «un niveau jamais égalé dans son histoire», a indiqué à l'APS une source de la banque.

En une décennie et jusqu'à la fin de l'année 2012, la CNEP-Banque a engagé 543,8 mds de DA en matière d'investissement dont 507,4 mds de DA octroyés aux grandes entreprises dans le cadre des crédits consortiaux.

Les entreprises du secteur public ont à elles seules bénéficié de 430,7 mds de DA de crédits à l'investissement de la CNEP durant la dernière décennie alors que le secteur privé en a profité de 18,5 mds de DA.

Les PME ont de leur côté reçu 36,3 mds de DA de crédits durant la même période, selon la même source. Les crédits à l'investissement accordés entrent dans leur majorité dans le cadre des «crédits consortiaux» qui ont évolué chez la CNEP-banque



(Caisse nationale d'épargne et de prévoyance) de 174% en 2012 par rapport à 2011 pour atteindre 322,3 mds de DA.

## La Cnep finance le renouvellement des installations électriques

Les crédits consortiaux de la banque, destinés notamment à financer les grands projets de Sonelgaz (Société nationale de l'électricité et du gaz) et nécessitant la contribution de plusieurs banques publiques à la fois, ont atteint 318,6 mds de DA en 2012, en hausse de 284% par rapport au cumul de tous les exercices précédents. Ces financements «vont permettre à Sonelgaz de renouveler ses stations en équipements ultramodernes avec les technologies les plus sophistiquées, ce qui va contribuer sûrement à réduire les coupures d'électricité, très fréquentes jusque-là», souligne la même source. Sonelgaz, qui détient à elle seule plus de 90% des crédits à l'investissement de la banque, s'affiche ainsi comme le principal client de la CNEP

en 2011 et 2012, en termes de financements de l'investissement. Sur le total des crédits consortiaux sollicités auprès des six banques publiques activant en Algérie, estimé à 631,3 mds de DA en 2012, la CNEP-Banque en a octroyé 318,6 mds de DA soit 52% du total des crédits avance-t-on de même source.

Le tourisme, l'hôtellerie, l'industrie et les services représentent également des «secteurs intéressants» pour la CNEP-Banque qui leur a consacré 21,6 mds de DA en 2012, informe-t-on. Par ailleurs, 21,3 mds de DA ont été attribués par la banque aux PME dont 12,8 mds de DA aux PME privées et 8,5 mds de DA aux PME publiques.

## Le repositionnement de 2011 a été fructueux

Le financement de l'investissement par la Cnep-banque avait connu un début timide à la fin des années 1990 avec quatre repositionnements dont le dernier, effectué en 2011, semble être le plus fructueux pour la banque. Connue auparavant pour être la «banque de l'im-

mobilier», la Cnep a dès lors élargi son champ d'intervention envers tous les secteurs d'activités économiques à l'exception du commerce extérieur et de la vente en l'état.

En 2011, elle avait quadruplé le montant de ses financements par rapport à 2010, en accordant 174 mds de DA de crédits dont la grande majorité étaient des crédits à l'investissement. «Le repositionnement stratégique effectué par la banque en août 2011, sous le couvert du ministère des Finances, s'est surtout fait ressentir durant l'exercice 2012 avec le niveau record des crédits à l'investissement», se réjouit la source de la Cnep.

Trois catégories de crédits sont offertes par la CNEP: les crédits hypothécaires aux particuliers, les crédits aux promoteurs et ceux à l'investissement. En 2012, la banque a accordé plus de 46 mds de DA de crédits aux particuliers, une évolution de 26% par rapport à 2011. Plus de la moitié du nombre de ces crédits et 45% de leur montant étaient des crédits à taux bonifiés.

## À L'APPEL DE CERTAINS SYNDICATS DES TRAVAILLEURS Grèvediversément suivie dans les wilayas du Sud

Le mouvement de grève auquel ont appelé des syndicats de travailleurs de l'éducation a été diversement suivi lundi dans les wilayas du Sud, a-t-on appris hier auprès des différentes directions de l'éducation et des syndicats du secteur dans ces wilayas.

• La direction de la wilaya d'Adrar a estimé à 7% le taux de suivi lundi de la grève, alors que le syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) fait état d'un taux de 77% à travers 33 lycées, dont 8 lycées qui ont observé la grève à 100%, selon la même source.

• A El-Bayadh, la direction de l'éducation a recensé 77 grévistes sur l'ensemble des travailleurs de l'éducation et administrateurs dont le nombre est de 5 344, ont indiqué les responsables du secteur.

• Un faible taux a été relevé dans la wilaya de Laghouat, ne dépassant pas les 9 %, d'après les services de l'éducation de cette wilaya. Le secrétaire général de l'union locale des personnels de l'éducation et de la formation, M Djilali Belkheir, a indiqué que le taux de suivi de la grève, dans les trois cycles de l'enseignement, s'affiche à des taux disparates. Ce mouvement de contestation auquel ont appelé certains syndicats

des personnels de l'éducation, a été suivi faiblement aussi, et à des taux variables, dans les établissements éducatifs de la wilaya de Naâma, selon les responsables locaux du secteur.

• Des taux variant entre 6 et 8% ont été enregistrés dans des établissements du secondaire à Mécheria et Aïn-Sefra, au moment où la grève n'a pas du tout été suivie dans d'autres communes», a expliqué le secrétaire général de la direction de l'éducation de la wilaya.

• Dans la wilaya de Béchar, le taux de suivi a été estimé à 14,1 %, soit 699 enseignants grévistes sur les 4 991 que compte le secteur dans les trois cycles de l'éducation, a indiqué la direction de l'éducation.

• Le taux de suivi est tout aussi variable dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et Tamanrasset, selon les services de l'éducation et les représentants de syndicats de personnels du secteur de l'éducation.

Des syndicats du secteur de l'éducation avaient appelé à cette grève pour réclamer la satisfaction d'une série de revendications liées au calcul de la prime de zone et de l'indemnité de poste, sur la base du nouveau salaire de base. Le Snapest avait, dans un communiqué lundi, estimé à 74,54% le taux de suivi de cette grève.

## PORTEUR D'UN MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU PRÉSIDENT KENYATTA M. Sellal reçu à Nairobi par le président du Kenya

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu hier à Nairobi par le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, auquel il a remis un message écrit du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant sur les relations de coopération entre les deux pays, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'entretien a permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur «la coopération bilatérale et les perspectives de son développement ainsi que sur les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun», précise le communiqué. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel, a pris part à cette audience.

## SAHARA OCCIDENTAL Ban Ki-moon réitère son appel pour une solution permettant l'autodétermination du peuple sahraoui

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a réitéré hier son appel pour «une solution juste, durable et mutuellement acceptable permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», tout en insistant sur «l'urgence d'une surveillance indépendante, impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'homme» au Sahara occidental occupé. Dans son nouveau rapport sur le dossier du Sahara occidental qui sera présenté dans les prochains jours devant le Conseil de sécurité, le chef de l'ONU a souligné que «les difficultés ont continué d'entraver les progrès vers une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Relevant que le conflit du Sahara occidental a longtemps été un «sujet de discorde» au sein de la communauté internationale, M. Ban a averti que «la montée de l'instabilité et de l'insécurité à l'intérieur et autour du Sahel nécessite un règlement urgent de ce conflit de longue date».

Dans ce sens, il a considéré que le temps était venu pour que les parties au conflit (Front Polisario et Maroc) «avancent vers une solution avec l'encouragement et le soutien de la communauté internationale».

Il a alors exhorté les deux parties «à s'engager dans de véritables négociations» avec l'assistance de son Envoyé personnel, M. Christopher Ross. Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU également rapporté les cas de violations des droits de l'homme des Sahraouis par les autorités marocaines comme il a fait part du rapport de février dernier du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, M. Juan Mendez, sur les cas de torture et les mauvais traitements pratiqués sur les Sahraouis. Il a également évoqué le rapport de l'organisation américaine RFK Kennedy center ainsi que les conditions du procès des 24 prisonniers civils sahraouis de Gdeim Izik.

En conséquence, le chef de l'ONU a affirmé clairement que «compte tenu des rapports réguliers sur les violations des droits de l'homme, la nécessité d'une surveillance indépendante, impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental devient de plus en plus urgente». Dans son rapport, il a aussi demandé au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Minurso au 30 avril 2014 avec un renforcement de ses effectifs.

**CONDITIONS  
SOCIOPROFESSIONNELLES**  
**Protestation des  
corps communs  
de la santé à Alger**

Les travailleurs des corps communs de la santé des hôpitaux d'Alger ont organisé lundi des actions de protestation pour demander l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. Dans le grand hôpital d'Alger-Centre, le CHU Mustapha Pacha, un sit-in, ponctué par une marche de protestation a été observé la matinée dans l'enceinte de cet établissement par les travailleurs du corps commun, scandant des slogans accusant la tutelle d'être restée «insensible» et d'avoir fait la sourde oreille» par rapport à leurs revendications «légitimes». Les corps communs de la santé, regroupant les agents de sécurité, les chauffeurs, le corps administratif, les femmes de ménage, sont en grève de trois jours et revendentiquent notamment, une augmentation de salaire, l'élargissement de la prime de contagion aux corps communs, la régularisation des contrac-tuels et des vacataires pour leur permettre d'exercer «convenablement» leur métier et de vivre « dignement ».

Pour le coordinateur national des corps communs, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Mounir Bi-traoui, cette catégorie professionnelle «est la plus méprisée» de la Fonction publique.

«Nous ne demandons pas la lune. Nous voulons de la considération comme tous les autres fonctionnaires de la Fonction publique. Notre dignité a été bafouée», a-t-il déploré. «Nous avons des personnes qui ont été victimes de contagions, sans qu'il reçoivent de prime à ce sujet. Nous sommes chaque jour à l'hôpital, comment voulez-vous que nous soyons à l'abri d'une éventuelle contamination comme tous les autres», s'est-il interrogé. Pour lui, l'ancien ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, avait donné «son accord de principe» pour leur octroyer une prime de contagion allant de 8 000 à 10.000 DA, mais rien ne s'est concrétisé jusqu'à maintenant. «Nous sommes le personnel le plus pauvre et le plus méprisé de l'Algérie. Des gens sont encore payés 9 000 DA. Comment pourrions-nous vivre dans ces conditions? Des ouvriers professionnels de notre corps, qui ont plus de 25 ans de service touchent à peine 16 000 DA», a déploré, pour sa part, le secrétaire général de la section syndicale du corps commun du CHU Mustapha Pacha, Ahmed Terrak. Un service minimum est assuré. Toutefois, l'activité a été perturbée par ce débrayage, a-t-on constaté sur les lieux, où la plupart des malades viennent de l'intérieur du pays. De son côté, la chargée de communication de la section syndicale du corps commun du CHU Mohamed Lamine Débaghine (ex-Maillot), Wassila Douar a indiqué que le mouvement de protestation se renouvelera jusqu'à satisfaction des revendications des travailleurs. Elle a affirmé que les protestataires ne veulent nullement pénaliser les patients, ajoutant que pour eux, la grève est «la seule voie de recours pour se faire entendre par les pouvoirs publics». Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a été contacté pour avoir sa réaction mais en vain.

**TRAVAUX PUBLICS**

# 100 milliards DA consacrés aux infrastructures routières à Alger

**Quelque 100 milliards de DA (1,3 milliard de dollars) ont été consacrés aux projets de réalisation d'infrastructures routières dans la wilaya d'Alger, a annoncé lundi le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul.**

Prévue pour la période 2010-2014, cette enveloppe financière est destinée aux projets structurants, tels que la deuxième rocade (Zeralda-Boudouaou) opérationnelle depuis 2010, mais aussi aux liaisons routières et ouvrages d'art intra muros, a-t-il déclaré à l'issue d'une visite de travail à la capitale.

Pour lui, les projets routiers en cours de réalisation ou ceux qui seront lancés à l'avenir visent à prendre en charge l'accroissement du trafic routier enregistré ces dernières années en raison notamment du développement du parc automobile accompagné d'une urbanisation rapide.

«Il faut prendre en considération la réalisation des nouvelles cités dans la conception des projets de liaisons routières dans la périphérie d'Alger», a insisté M. Ghoul en inspectant le chantier de réalisation d'une pé-



nétrante devant relier la 2<sup>e</sup> rocade à la première rocade d'Alger, au niveau des Eucalyptus.

Cette localité, où une cité de 6 000 logements est en construction, devrait être reliée d'une façon optimale à la future péénétrante via des voies urbaines et des boulevards de substitution aménagés dans le cadre d'un plan de circulation adéquat, a-t-il encore souligné.

Conçue pour désengorger les agglomérations de la commune des Eucalyptus, cette péénétrante (7,3 km), pour laquelle 2,8 milliards DA seront alloués, sera reliée à l'avenir à l'aéroport international d'Alger. «Ça sera un projet très important puisque nous aurons une nouvelle desserte entre l'autoroute Zeralda-Boudouaou vers l'aéroport d'Alger qui va soulager toutes les rocafes et voies express au niveau d'Al-

ger», a ajouté le ministre.

M. Ghoul a également préconisé de doter cette infrastructure, dont la réalisation a été confiée à deux entreprises publiques, d'espaces de repos et de détente pour assurer le confort des usagers et des riverains.

**Un effort multisectoriel pour soulager la circulation à Alger**

Il a, par ailleurs, plaidé pour une meilleure coordination entre les différents départements ministériels en vue de mieux prendre en charge le problème des embouteillages sur les axes routiers de la capitale.

«Il faut un effort multisectoriel entre les ministères des Transports, des Travaux publics ainsi que les collectivités locales parallèlement aux mesures organisationnelles afin de soulager la circulation à Alger», a affirmé le mi-

nistre. Au cours de sa visite, M. Ghoul s'est enquis également des travaux de réalisation d'une péénétrante entre Kouba et Baba Hassen via Birkhadem, Draria et Saoula sur 17 km et procédé à la mise en chantier d'une partie du projet de doublement de la route Mazafran-Tessala El Merdja (19 km).

Le ministre a fait part d'un nouveau plan de développement du réseau routier de la côte ouest d'Alger qui consiste à créer de nouvelles liaisons routières à Sidi Fredj, Staoueli et Palm Beach, des localités très congestionnées durant la saison estivale.

Dans ce cadre, plusieurs axes routiers existants seront doublés en vue d'augmenter leurs capacités et améliorer par là même les conditions de circulation dans cette zone touristique très fréquentée.

Le projet de viaduc de Oued Ouchayah, qui a été également au programme de la visite du ministre, est parmi les projets structurants en cours de réalisation à Alger. Au niveau du chantier de cet ouvrage, qui devra faciliter la circulation entre le port d'Alger et la 2<sup>e</sup> rocade d'Alger, M. Ghoul a souligné la nécessité d'engager les études pour la phase 3 de l'infrastructure (2 km). Il a également relevé l'impact du viaduc, une fois achevé, car il permet la desserte de plusieurs localités telles que Baraki, El Harrach et les cités d'El-Ghouazi et de Bentalla.

**ENERGIE**

# Nécessité d'une association pour la promotion de l'intelligence économique en Algérie

L'expert consultant en intelligence économique, M. Mohamed Faouzi Boucheloukh, a appelé à Oran à la création d'une association pour la promotion de l'intelligence économique en Algérie.

«Il est impératif de créer une association pour la promotion de l'intelligence économique afin de s'approprier ce concept au profit des entreprises algériennes qui ont des problèmes de compétitivité et de parts de marché», a-t-il souligné lors d'une session animée lundi soir par un panel d'experts sur le «management et business intelligence» en marge des 9<sup>es</sup> journées scientifiques de Sonatrach.

«C'est aussi un passage obligé pour

les entreprises industrielles», a ajouté l'intervenant lors de cette rencontre. Abordant l'évolution du management et des systèmes d'information, les enjeux de la compétitivité, M. Boucheloukh a soutenu que l'intelligence économique est un «lever puissant de croissance, de développement et de dispositif de maîtrise de l'environnement concurrentiel».

Cet expert, qui a salué les mesures prises par l'Algérie pour relancer l'économie, notamment le secteur industriel, a estimé que l'intelligence économique, en tant que mode de gouvernance, doit s'appuyer sur un système d'information stratégique.

«Il faut une communauté de pratiques reconnues regroupant les compétences qui maîtrisent ce domaine», a estimé, pour sa part, un autre expert, M. Baaziz Abdelkader, soulignant que l'information «doit être utilisée comme levier de développement».

Un cadre supérieur de Sonatrach, M. Nassim Hellal, a abordé, de son côté, la méthode du «scanning», expliquant que la «veille stratégique nécessite la mise en place d'un réseau d'experts et de praticiens de l'entreprise».

Les débats ont porté également sur les solutions permettant de transiter vers l'intelligence économique.

**M'SILA**

# 760 000 dollars de peaux exporté depuis 2012 vers la Tunisie

La wilaya de M'sila a exporté, depuis le début de l'année 2012, pour 760 570 dollars de peaux vers la Tunisie, a-t-on appris hier auprès des services spécialisés de la direction de wilaya du commerce.

Une entreprise privée activant dans cette wilaya, bénéficiant de l'accompagnement de la direction du commerce, a exporté 168 000 peaux de mouton et près de 40 000 peaux de chèvres vers ce pays,

a précisé cette source.

Cette entreprise avait réussi, en 2011, à exporter vers l'Italie et l'Inde pour 732 000 dollars de peaux, ce qui démontre, a-t-on ajouté, que malgré le «manque de publicité et de promotion» sur ce produit, «les peaux produites dans le Hodna jouissent d'une solide réputation aussi bien en Algérie qu'à l'étranger».

L'industrie et le commerce des peaux

d'ovins et de caprins, mégissées ou non, semblent, a estimé la même source, «voués à un bel avenir» dans cette partie du pays, au regard de la profusion de «matière première» constituée d'un cheptel de plus de 2 millions de têtes de moutons et de 600 000 chèvres, un cheptel considéré comme l'un des plus importants en Algérie.

Selon la direction du commerce, les

peaux de chèvres sont «très demandées sur les marchés internationaux» en raison de la souplesse du produit, de sa maléabilité, de sa résistance et de ses usages multiples, en particulier pour la confection, entre autres, de produits de maroquinerie, de bagages à main, de gants ainsi que dans la fabrication de chaussures.

APS

SÉMINAIRE AU CHU NÉDIR DE TIZI-OUZOU

# Qualité des soins et sécurité du patient

K.NA

**Le centre hospitalo-universitaire Nédir Mohamed de Tizi-Ouzou a abrité dimanche et lundi un séminaire sur la qualité des soins et la sécurité du patient.**

Des spécialistes internationaux de la question ont évoqué les problèmes liés à ces deux points dans le continent africain. Le thème est plus que jamais d'actualité car bien que d'énormes moyens matériels et financiers soient injectés par l'Etat algérien, il n'en demeure que le patient ne s'est jamais senti en sécurité dans les hôpitaux. Bien au contraire, ceux-ci sont devenus, pour plusieurs facteurs, de véritables mouroirs.

Le constat est d'autant plus grave qu'il ressortait des communications des experts que notre système de santé absorbe des moyens financiers colossaux pour des résultats décevants. Les chiffres en sont un véritable indicateur de ce constat accablant. Ainsi, selon les statistiques du professeur Chougrani, qui intervenait lors de la première journée, relevait que dans le domaine de la santé maternelle, la réalité est contraire au discours pompeux des représentants du système de santé algérien. Il meure plus de femmes dans nos hôpitaux que ceux des pays de la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). En effet, alors que ces pays, considérés moins développés à tort



bien sûr par les Algériens, il y a 80 décès de parturientes sur 100 000 habitants, en Algérie se sont 90 femmes qui meurent dans les hôpitaux. Les mauvaises nouvelles ne se limitent hélas pas à ce point. Le représentant du CHU de Tizi-Ouzou, lui-même affirme que le pronostic vital du patient est mis en jeu dans 7,1% des cas au sein de l'établissement.

Ce constat piteux du système de santé algérien malgré les moyens appelle des démarches plus réfléchies et spécialisées pour apporter des solutions concrètes et moins coûteuses. Le professeur Abbès Ziri, directeur général du CHU de Tizi-Ouzou rappelait d'ailleurs dans son intervention que ce séminaire-atelier encadré par d'éménits professeurs européens et africains se tient justement pour définir les indicateurs d'évaluation de la

qualité des soins à adopter dans le contexte local et régional, de réfléchir à une stratégie en vue d'une amélioration et de proposer une démarche méthodologique dans le cadre d'accréditation des établissements de santé algériens. Enfin, il est à signaler que le CHU de Tizi-Ouzou a abrité ces dernières années un grand nombre de séminaires visant à l'amélioration du système de santé. Un seul point demeure moins approché par les spécialistes : les qualités humaines des médecins et personnel de la santé en général. Pour ce dernier, il semblerait que l'avis de la population est déjà fait. A voir les mines affichées par les citoyens à travers tous les services, le résultat est d'avance connu. La relation entre le médecin et le citoyen est très mauvaise. Et, c'est justement là que réside le grand défi.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 692 morts et 9310 blessés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013



692 personnes ont trouvé la mort et 9310 autres ont été blessées dans 5498 accidents de la circulation enregistrés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, indique, mardi, un bilan de la Gendarmerie nationale.

Le bilan fait ressortir une baisse du nombre de décès (-33 cas) par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, contre une hausse du nombre de blessés (+200 cas) et d'accidents (+170 accidents).

Le bilan le plus lourd a été enregistré durant ce trimestre dans la wilaya Tébessa avec 29 morts, suivie des wilayas d'Aïn Defla (26 morts), de Chlef et Constantine (25 morts chacune).

## BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 1928 interventions en une semaine

### ● 40 décès et 1298 blessées lors de 996 accidents de la circulation enregistrés

Les unités de la protection civile ont enregistré durant la période du 31 mars au 06 avril, 13 686 interventions dont 1928 suite à 996 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes et 1298 autres blessées, traités et évacués vers les structures hospitalières par les éléments de la protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec 08 personnes décédées et 110 autres blessés lors de 25 accidents de la circulation enregistrés. Concernant le secours à

personne, 7371 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1025 blessés par les secours médicaux, 6159 évacuations sanitaires et le transport de 59 cadavres.

En outre, les agents de la protection civile ont effectué 742 interventions pour procéder à l'extinction de 482 incendies urbains et industriels.

Durant la même période, 3745 interventions ont été effectuées pour l'assistance aux personnes en danger et autres opérations diverses.

## CONTREBANDE 108 affaires de détention et d'usage de stupéfiants traitées à Tlemcen



Les services de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont traité durant le premier trimestre de l'année en cours 108 affaires liées à la détention et l'usage de stupéfiants impliquant 149 individus, a-t-on indiqué à la cellule d'information de ce corps de sécurité.

Il a été saisi 2.838 kg de résine de cannabis, sous forme de petites doses préparés pour le trafic et l'usage, et 162 comprimés de psychotropes, a signalé la même source qui a fait état du placement de 131 personnes sous mandat de dépôt.

En matière de lutte contre la contrebande, le même service a saisi 2.843 kg de cuivre, 3.700 litres de mazout, 234 boulettes de spiritueux, 262 flacons de produits cosmétiques, 11 véhicules et deux motos utilisés dans la contrebande en impliquant 30 personnes dont 14 écrouées. La valeur vénale des saisies s'élève à 1.570.816 da.

Dans le domaine de la lutte contre la criminalité, le service de la Police judiciaire a relevé, durant ce premier trimestre, 943 affaires dont 488 traitées, selon la même source qui a précisé que 3.305 individus impliqués dans ces affaires dont 330 ont été placés sous mandat de dépôt.

## BÉNI DOUALA : A CAUSE DES MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL Les transporteurs ont fermé la gare

La nouvelle gare intermédiaire était hier paralysée par un mouvement de protestation des transporteurs. Après un appel à la grève largement suivi, ces derniers ont décidé de fermer cette station pour une journée.

En fait, les transporteurs réclamaient l'amélioration des conditions de travail dans cette gare aménagée dans le cadre de la mise en route du nouveau plan de transport de la ville de Tizi-Ouzou. Celui-ci devait assurer plus de fluidité mais sa réussite demeure encore à relativiser. Jusqu'à hier, les mouvements de protestation au niveau des trois gares intermédiaires sont cycliques. L'absence de prise en charge de l'organisation des navettes au niveau des communes constitue indéniablement un élément bloquant l'organisation.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : ILS ONT BLOQUÉ LE SIÈGE DE L'APC D'EL EUCH, Prison ferme requise contre 7 manifestants

Mouad B.

Le procureur de la République près le tribunal correctionnel de Bordj Bou-Arréridj a requis, lundi dernier, quatre mois de prison ferme, contre 7 personnes qui avaient participé en septembre dernier à bloquer le siège de l'APC d'El Euch, 20 kilomètres au sud de Bordj Bou-Arréridj. La protestation a été déclenchée suite à l'affichage de la liste des bénéficiaires du logement rural. Les personnes arrêtées sont accusées d'attroupement, d'obstruction de la voie publique et le blocage du siège de l'APC.



L'affaire est en délibération jusqu'à la fin du mois.

## 10 et 15 ans de prison ferme pour deux traquants de kif

Le tribunal de Bordj Bou-Arréridj a condamné avant-hier deux dealers à une peine de 10 et 15 ans de prison ferme pour avoir consommé et commercialisé des stupéfiants à Bordj Bou-Arréridj. L'affaire remonte au mois dernier lorsque les éléments de la sécurité, suite à des investigations, ont mis la main sur les deux traquants de drogue alors qu'ils étaient à bord d'une voiture à la sortie ouest de la ville.

Lors de leur arrestation, ces derniers ont été retrouvés en possession d'une quantité de kif traité (375 grammes) et d'une somme d'argent. Devant le juge, le premier mis en cause, a reconnu les faits qui lui ont été reprochés en justifiant ses actes par son statut social.

Cependant, il a nié catégoriquement avoir essayé de vendre de la drogue. Le deuxième interpellé a contesté tout lien avec le premier traquant. Il a soutenu n'avoir jamais eu à faire à lui ni même touché à la drogue, et il n'est qu'un chauffeur de taxi clandestin.

**LES PROTESTATAIRES DÉNONCENT «L'ATTITUDE DE FUITE EN AVANT» DE LA TUTELLE**

## La grève des corps communs de la santé largement suivie

Les corps communs de la santé, toutes fonctions confondues (personnel administratif, agents de sécurité, ouvriers professionnels et travailleurs en pré-emploi) ont répondu, massivement, à l'appel à la grève cyclique de trois jours, lancé, par la Coordination nationale des corps communs du secteur, affiliée, à l'Ugta.

La mobilisation était au rendez-vous, hier, au premier jour de la grève, à Alger et dans une vingtaine de wilayas, dont Constantine, Tiaret, Tlemcen, M'sila, a indiqué Ahmed Terrak, secrétaire général du Syndicat des corps communs affilié à l'Ugta.

La majorité des travailleurs des corps communs des hôpitaux d'Algier, notamment de Mustapha Bacha, de Beni Messous, de Bab El Oued, Kouba ont répondu favorablement au mot d'ordre de grève. Au CHU Mustapha Bacha, les grévistes étaient plus déterminés que jamais.

Ils ont organisé, dans la matinée d'hier, une marche et un rassemblement, dans l'enceinte même de l'hôpital, réclamant la satisfaction de leurs revendications socio-professionnelles. Selon M. Terrak, «le taux de suivi de la grève a atteint les 85%».

Il explique le recours, à cette nouvelle grève cyclique, par l'attitude de la tutelle qui n'a pas daigné, selon lui, prendre en charge les revendications de la corporation. «Les engagements du ministère de la Santé n'ont pas été suivis par une application effective», a affirmé notre interlocuteur. Les protestataires remettent sur le tapis leurs doléances.

Ils réclament une amélioration de leurs conditions socio-professionnelles, la révision du statut particulier et du régime indemnitaire, l'élargissement de la prime de contagion à l'ensemble des travailleurs, le glissement catégoriel et la régularisation des contractuels et des vacataires.

Selon M. Terrak, les travailleurs des corps communs de la santé sont décidés à aller au bout de leur combat jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de cause. S'estimant lésés, les protestataires ne semblent pas lâcher prise, puisqu'en l'espace de quelques mois seulement, ils ont lancé plusieurs actions de contestation pour faire entendre leur voix et faire aboutir leurs revendications en suspens.

La coordination nationale des corps communs du secteur de la santé dénonce l'attitude de fuite en avant du ministère de tutelle. Elle prévoit une réunion dans les prochains jours, pour décider des actions à prendre dans le cadre de leur mouvement de protestation.

De son côté, le ministère de la Santé avait réagi, au départ, par rapport au mouvement de protestation initié par les corps communs de la santé, indiquant que la tutelle s'engage à «améliorer autant que faire se peut» les conditions socio-professionnelles de ce corps commun.

«La moralisation et la réhabilitation de la notion de service public est un objectif qui ne peut être atteint qu'à la condition que tous les professionnels se mobilisent.

Cette mobilisation passe par le dialogue, la confiance et le partenariat entre la tutelle et les partenaires sociaux», avait précisé le ministère de la Santé.

Amel B.

# RÉVISION DE LA CONSTITUTION

## L'installation de la commission d'experts diversement accueillie par les partis

**L'installation de la commission chargée d'élaborer l'avant-projet de loi sur la révision constitutionnelle a été diversement accueillie par les partis dont certains y voient la consécration des réformes politiques tandis que d'autres exigent que toutes les franges de la société soient associées à cette entreprise.**

Dans une déclaration à l'APS, M. Abderrahmane Belayat, chargé de la gestion des affaires du parti du Front de libération nationale (FLN) a salué l'installation de cette commission, la révision de la Constitution étant inscrite dans le cadre des réformes initiées par le président de la République.

Dans ses propositions soumises à l'Instance consultative présidée par M. Abdelkader Bensalah, le FLN avait jugé impératif que l'instance exécutive «englobe la présidence de la République et le Premier ministre pour éviter toute contradiction», a rappelé M. Belayat précisant que son parti avait également proposé «un contrôle sérieux et palpable» de l'action du Gouvernement par le pouvoir législatif.

Abondant dans le même sens, le Mouvement populaire algérien (MPA) s'est félicité de l'installation de la commission d'experts composée de spécialistes en Droit constitutionnel et de juristes de renom dont la compétence n'est plus à prouver. Le parti a tenu à exprimer son soutien à l'initiative du président de la République portant révision constitutionnelle.

Le Secrétariat national chargé de la communication au sein du MPA a qualifié la révision de la Constitution d'«avancée» sur la voie des réformes auxquelles avait appelé le président de la République dans son discours à la nation du 15 avril 2011.

Le Secrétariat national du MPA a réaffirmé son attachement aux références soulignées par le Secrétaire général du parti, M. Amara Benyounès, à savoir la préservation du caractère républicain et démocratique de l'Etat avec une préférence pour le régime semi-présidentiel et le maintien de la chambre haute



(Conseil de la nation) outre la consécration des libertés individuelles et collectives.

De son côté, le parti Tadjamouâ amel Al-Djazaïr (TAJ) a estimé que l'installation de la commission d'experts «constitue un pas en avant sur la bonne voie et une consécration effective des réformes politiques» initiées par le président de la République dans le sens de l'édition de l'Etat de Droit.

L'engagement pris par le président de la République en invitant la commission à tenir compte des propositions et idées émises par la classe politique et les représentants de la société civile «est le principal garant de l'ancrage des fondements de la démocratie participative», a souligné TAJ dans un communiqué.

Par ailleurs, le chargé de la communication du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Farouk Bousiredj a appelé la commission chargée d'élaborer l'avant-projet de loi sur la révision constitutionnelle à «élargir les consultations» à tous les courants politiques, aux juristes et aux sociologues et à «ouvrir un débat approfondi» sur la nouvelle Constitution de l'Algérie à travers tous les médias.

Dans ce contexte, il a réitéré les revendications de son parti concernant notamment l'instauration d'un régime parlementaire, le maintien de l'article 178 de l'actuelle Constitution qui évoque le régime «républicain et les fondements de la nation, les libertés fondamentales et les droits de l'Homme».

Pour Bousiredj, il est impératif de limiter le nombre de mandats parlementaires et présidentiels, constitutionnaliser l'approche économique de l'Algérie et lutter contre la corruption pour faire cesser la dilapidation des deniers publics.

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louiza Hanoune a estimé, lors d'une conférence de presse, que la question de la révision de la Constitution «est beaucoup plus politique que juridique».

S'exprimant sur l'installation de la commission d'experts chargée d'élaborer l'avant-projet de loi sur la révision constitutionnelle, Mme Hanoune a précisé que «la mission de cette commission composée de juristes est entourée d'ambiguïté», affirmant ne pas douter de la compétence des membres de cette commission, lesquels pourraient appartenir à différents courants politiques.

Elle a appelé à l'ouverture d'un débat national sur la question de la révision constitutionnelle en y associant les différentes franges de la société, appelant le Gouvernement à «apporter plus de clarifications sur la mission dont est chargée cette commission».

De son côté, le Secrétaire général du mouvement En-nahda, M. Fateh Rebiai a indiqué que la commission d'experts «est une commission technique ne représentant pas les partis politiques et ne répondant pas à l'exigence consensuelle de la Constitution» mettant en garde contre les conséquences d'un quelconque mépris des propositions de la classe politique sur une réforme profonde.

La «détermination de l'Etat à s'approprier la révision de la constitution relève d'une tentative de la vider de son contenu», a soutenu M. Rebiai réaffirmant la disponibilité de sa formation à militer pacifiquement en faveur de «réformes profondes qui profiteraient à tous les Algériens et non des réformes sur mesure au profit d'un pouvoir, de partis ou de certaines personnes».

### GROUPE DES 5+5 M. Ould Kablia s'entretient avec son homologue marocain

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, s'est entretenu lundi à Alger avec son homologue marocain, M. Mohand Laenser, dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Conférence des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale.

Les travaux de la 15<sup>e</sup> réunion des ministres de l'Intérieur des pays du groupe des 5+5, qui ont débuté

mardi à Alger, ont porté notamment sur des dossiers liés aux questions sécuritaires.

Il a été prévu au cours de cette réunion la signature de la déclaration d'Alger qui comportera les moyens de lutte contre le terrorisme et le crime organisé ainsi que le renforcement de la coopération entre les services de sécurité des pays du groupe des 5+5.

APS

Algérie  
-  
Maroc

# JAPON

**La compagnie gérante de la centrale accidentée de Fukushima, Tepco, a déclaré mardi être toujours dans l'incapacité de déterminer la cause des fuites de réservoirs souterrains d'eau très radioactive.**

«Nous sommes pour l'instant dans l'incapacité de dire c'est ceci ou cela», a déclaré un porte-parole de Tepco, Masayuki Ono, à la presse. «Plusieurs causes potentielles existent et des examens sont actuellement en cours», a

## La cause de fuites d'eau très radioactive dans la centrale nucléaire de Fukushima reste inconnue



indiqué M. Ono. Tepco avait fait état dans la nuit de vendredi à samedi d'un écoulement d'eau contaminée dans le sol depuis un réservoir de stockage souterrain. L'opérateur a évalué à 120 tonnes environ la quantité de li-

quide qui aurait fui. Ainsi, sur un total de sept réservoirs du même type (de 60 mètres sur 53 m et d'une profondeur de 6 m) qui servent à stocker de l'eau hautement radioactive issue du refroidissement des réacteurs sac-

cagés, deux sont actuellement endommagés. Compte tenu de la distance séparant lesdits réservoirs de l'océan, Tepco juge «peu probable que l'eau radioactive puisse s'y écouter». Les problèmes se multiplient ces dernières se-

maines à la centrale Fukushima Daiichi mise en péril par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011, ce qui a conduit la compagnie à mettre en place une cellule de crise et les autorités à ordonner d'agir vite pour calmer la situation.

## L'Iran inaugure deux mines et un complexe de production d'uranium

L'Iran a inauguré mardi deux mines d'extraction d'uranium qui fourniront un nouveau complexe de production de yellow cake dans la province de Yazd (centre), a rapporté la télévision d'Etat.

Les deux mines, d'une profondeur maximale de 350 m sous terre, sont situées à Sagand, à une centaine de kilomètres du nouveau complexe, construit à Ardashan. Ce dernier aura une capacité de production annuelle de 60 tonnes de yellow cake, selon la télévision. Le yellow cake est transformé en minerai d'uranium, destiné à produire du gaz UF6 utilisé ensuite dans les centrifugeuses pour enrichir l'uranium.

L'Iran avait annoncé la découverte des mines de Sagand dans les années 2000, mais selon les experts occi-

dentaux, elles contiennent un minerai de piètre qualité. «Par le passé, nous dépendions de l'extérieur pour nous fournir en yellow cake mais grâce à Dieu, des mines sont inaugurées les unes après les autres (...) Nous contrôlons désormais l'ensemble de la chaîne de production de l'énergie nucléaire», a déclaré le président Mahmoud Ahmadinejad lors d'un discours retransmis en direct par la télévision.

«Nous sommes devenus un pays nucléaire et personne ne pourra nous l'enlever», a-t-il lancé. Téhéran a également inauguré mardi un accélérateur d'électrons, construit dans la même province de Yazd, et la production de cinq nouveaux médicaments radio-isotopes, à l'occasion de la Journée nationale de la technologie nucléaire.

**IRAK:**  
**450**  
**personnes**  
**tuées dans**  
**les violences**  
**en mars**

Plus de 450 personnes, dont 229 civils, ont été tuées et plus de 1 100 autres blessées dans les attaques terroristes et les affrontements violents en Irak en mars, a annoncé lundi le porte-parole adjoint de l'ONU, Eduardo del Buey, en citant la Mission des Nations unies en Irak (Unami).

«La Mission demeure inquiétée par la montée des violences en Irak, l'augmentation du nombre des victimes civiles et son influence nuisible sur les infrastructures civiles», a indiqué del Buey.

«Les Irakiens continuent à souffrir des attaques perpétrées par des groupes terroristes dont al-Qaïda en Irak», a-t-il dit.

## TENSION DANS LA PÉNINSULE CORÉENNE: Pyongyang appelle les étrangers à quitter la Corée du Sud



La Corée du Nord a appelé mardi les étrangers présents sur le territoire sud-coréen à envisager leur départ du pays, réitérant sa menace d'une guerre «thermo-nucléaire» dans la Péninsule coréenne.

«La Péninsule coréenne se dirige vers une guerre thermo-nucléaire», a déclaré le Comité nord-coréen pour la paix en Asie-Pacifique dans un communiqué rapporté par l'agence de presse nord-coréenne KCNA.

«En cas de guerre, nous ne voulons pas que les étrangers vivant en Corée du Sud soient exposés», indique le comité, en exhortant «toutes les organisations étrangères, les entreprises et les touristes à mettre au point des mesures d'évacuation».

Après avoir installé un deuxième missile de moyenne portée sur sa côte-est, la Corée du Nord avait averti vendredi qu'elle ne pourrait plus garantir la sécurité des missions diplomatiques à Pyongyang à compter du 10 avril suggérant l'imminence d'un tir de missile ou d'un essai nucléaire. Toutefois, aucun des pays ayant une mission diplomatique à Pyongyang n'a estimé nécessaire pour l'heure d'évacuer son personnel.

La Corée du Nord a multiplié ces dernières semaines les déclarations menaçantes après le train de sanctions adopté par l'ONU à la suite de son nouvel essai nucléaire début février et des manœuvres militaires conjointes en cours entre les Etats-Unis et la Corée du Sud.

APS

### BAHREÏN

## Le ministère bahreïni des AE attaqué par des individus armés de cocktails Molotov

Des individus masqués et armés de cocktails Molotov ont attaqué dans la nuit de lundi à mardi le ministère bahreïni des Affaires étrangères à Bahreïn sans faire de dégâts ni de victime, a annoncé mardi le ministère bahreïni de l'Intérieur. «Un groupe de terroristes» a attaqué le bâtiment, dans le centre de Manama, qui abrite également des bureaux de la présidence du Conseil, a indiqué le ministère, notant que «les individus étaient masqués et armés de cocktails Molotov». «Les gardes du bâtiment se sont opposés à cette attaque et aucun dégât n'a été signalé», a-t-il précisé sur son site internet. Il s'agit de la première attaque du genre depuis le déclenchement, en février 2011, d'un mouvement de contestation mené par l'opposition dans ce petit royaume du Golfe.

Le Bahreïn est secoué depuis plus de deux ans par un mouvement de contestation animé par des chiites contre la dynastie sunnite des Al-Khalifa au pouvoir.

### AZERBAÏDJAN

## Un officier azerbaïdjanaise tué par des tirs arméniens au Karabakh

Un officier de l'armée azerbaïdjanaise a été tué lundi par des tirs arméniens sur la ligne de démarcation du Nagorny Karabakh, a annoncé mardi le ministère de la Défense de l'Azerbaïdjan. «Le lieutenant Chakhrar Mamedov a été tué lors d'une violation du cessez-le-feu dans le district d'Agdam», à la limite du territoire séparatiste du Nagorny Karabakh, contrôlé par les forces arméniennes en territoire azerbaïdjanaise. L'incident a eu lieu «à la ligne de démarcation entre les forces de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie», selon un communiqué. Rattaché à l'Azerbaïdjan pendant la période soviétique, le Nagorny Karabakh - région à majorité arménienne - a proclamé son indépendance, non reconnue par la communauté internationale, après une guerre qui a fait 30 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés entre 1988 et 1994. Un cessez-le-feu a été signé en 1994, mais Bakou et Erevan n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le statut de la région qui reste une source de tension dans le Caucase du Sud, une zone stratégique située entre l'Iran, la Russie et la Turquie.

## ÉTATS-UNIS

# Obama ouvre la voie à la fourniture d'armes américaines aux Somaliens



Le président américain Barack Obama a ouvert la voie lundi à la fourniture d'armes par les Etats-Unis au gouvernement somalien combattant des extrémistes, après l'assouplissement d'un embargo par l'ONU.

M. Obama a signé un mémorandum autorisant son secrétaire d'Etat à réfléchir à la livraison d'armements à la Somalie, estimant que cela pouvait servir les intérêts des Etats-Unis et aller dans le sens d'un renforcement de la stabilité en Afrique de l'Est.

La décision de fournir des armes à Mogadiscio n'a pas été formellement prise, a souligné la porte-parole du Conseil de sécurité nationale (NSC), Caitlin Hayden. «Les Etats-Unis s'engagent à un partenariat à long terme pour aider les forces armées de Somalie à devenir des forces militaires professionnelles», a-t-elle affirmé.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé début mars d'assouplir pendant une période probatoire d'un an l'embargo sur les armes à destination du gouvernement somalien.

Les nouvelles autorités somaliennes réclamaient la levée de l'embargo imposé au pays depuis 1992, afin de mieux lutter contre le mouvement islamiste shebab et d'exercer une plus grande souveraineté sur leur territoire.

## PALESTINE - ISRAËL

# Un comité de la Ligue arabe tente de relancer le processus de paix

Un comité ministériel de la Ligue arabe s'est réuni lundi pour tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient, a annoncé le secrétaire général de la Ligue arabe.

Le Comité de suivi du plan de paix doit discuter de la mission qu'«une délégation arabe va entreprendre à New York pour relancer le processus de paix», a déclaré aux journalistes Nabil al-Arabi avant la réunion, tenue à huis clos. Il n'a pas avancé de date pour cette mission, décidée par le dernier Sommet arabe en mars à Doha.

Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui s'est entretenu dimanche à Ramallah, en Cisjordanie, avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry, a pris part à la réunion.

M. Kerry, en visite en Israël et dans l'Etat de Palestine dans le cadre de ses efforts pour relancer des négociations israélo-palestiniennes, a estimé lundi que la paix était «possible». M. Abbas réclame le gel de la colonisation juive en Cisjordanie et à El Qods-Est ainsi que la libération des prisonniers palestiniens détenus par Israël. Il demande aussi à négocier sur la base des lignes de 1967, c'est-à-dire avant le début de l'occupation des Territoires palestiniens par Israël.

APS

## INDE - ALLEMAGNE

# Visite du Premier ministre indien en Allemagne

Le Premier ministre indien Manmohan Singh entame mercredi une visite en Allemagne pour mener des entretiens avec la chancelière Angela Merkel portant sur le raffermissement de la coopération bilatérale et les moyens de faire avancer l'accord de libre-échange en discussion avec l'Union européenne.

M. Singh, qui sera accompagné par une délégation de cinq ministres, parlera à ses interlocuteurs du processus de réformes économiques engagées par l'Inde pour améliorer son climat d'investissement, indique-t-on à New Delhi. «Nous sommes de l'avis que la conclusion rapide de l'accord de libre-échange Inde-UE ouvrira de nouvelles opportunités économiques aux deux parties», a souligné le secrétaire indien aux Affaires étrangères, Ranjan Mathai au cours d'un point de presse à la veille de cette visite de deux jours.

Et d'ajouter que les négociations en cours depuis six ans, ont atteint un stade avancé avec un nouveau round prévu à la mi-avril courant.



## COLOMBIE

# Accord de paix envisageable dans les prochains mois

Le président colombien Juan Manuel Santos a affirmé lundi que la paix pourrait bientôt être réalisée si les négociations entre les représentants du gouvernement et ceux de la guérilla marxiste des Farc, menées à Cuba, continuaient à se dérouler à un bon rythme.

«Le processus est en bonne voie. On travaille avec patience et persévérance à la rédaction d'un accord comme il n'en a jamais été passé avec les Farc

(Forces armées révolutionnaires de Colombie). C'est un travail difficile et complexe», a déclaré M. Santos au cours d'une allocution.

«C'est pourquoi nous laissons les délégations travailler à La Havane sans trop spéculer. Si le rythme de ces dernières semaines se maintient, il est parfaitement possible de conclure le travail d'ici quelques mois», a-t-il ajouté. Alors qu'ils n'ont toujours pas conclu de cessez-le-feu bilatéral en

Colombie, des délégués du gouvernement du président Santos et des Farc négocient depuis novembre 2012 à La Havane un accord de paix pour mettre fin au conflit armé qui dure depuis près d'un demi-siècle.

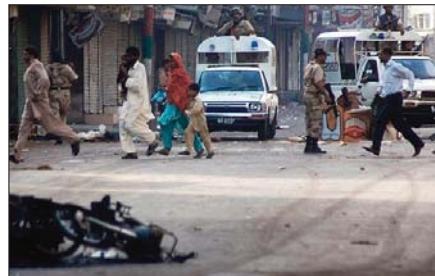
Les négociations de paix entre les deux parties ont commencé le 19 novembre 2012 dans la capitale cubaine. Interrompues le 21 mars, elles doivent reprendre durant la troisième semaine du mois d'avril.

## COMBATS DANS LE NORD-OUEST DU PAKISTAN :

# 13 soldats tués

Treize soldats pakistanais et une centaine d'insurgés ont été tués dans d'après combats qui se sont déroulés au cours des derniers jours dans la vallée de Tirah dans le district de Khyber près de la frontière afghane, a annoncé mardi l'armée pakistanaise.

Les affrontements ont marqué une nouvelle avancée de l'armée dans cette région du nord-ouest du pays où les forces pakistaniennes combattaient les talibans et les miliciens du Lashkar-e-Islam qui menacent la ville de Peshawar. Le district de Khyber est situé sur une route



d'approvisionnement de l'Otan vers l'Afghanistan, utilisée par les forces internationales pour évacuer l'équipement militaire en prévision de leur retrait prévu en 2014. Ce secteur stratégique est également crucial pour assurer la sécurité à Peshawar avant les élections générales du 11 mai.

«Treize soldats sont morts au cours des trois derniers jours dans différentes parties de la vallée de Tirah. Les forces terrestres ont intensifié leurs opérations contre le TTP (Tehreek-e-Taliban) et le Lashkar-e-Islam», a déclaré un responsable militaire.

## CONDOLÉANCES

**Les familles Cherbal, parents et alliés, profondément affectés par le décès de la regrettée**

**Mimoune Fatma, survenue**

**à l'âge de 65 ans**

**présentent aux familles Slimi et**

**Mimoune leurs sincères**

**condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde compassion.**

**Qu'Allah le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste paradis.**

**A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournons.**

**La famille Semmar, parents et alliés très peinés par le décès de la regrettée**

**Mimoune Fatma**

**présentent aux familles Slimi et**

**Mimoune leurs sincères**

**condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde compassion.**

**Qu'Allah le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste paradis.**

**A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournons.**

**Le Directeur général, les cadres dirigeants et l'ensemble des personnels de DKNEWS présentent aux familles Slimi et**

**Mimoune leurs sincères condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde compassion.**

**Qu'Allah le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste paradis.**

**A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournons.**

## Afrique du Sud - RD Congo



## Pretoria compte déployer près de 2 500 soldats sud-africains en RD Congo

**Environ 2 500 soldats sud-africains seront déployés par Pretoria dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre de la résolution votée le 28 mars dernier par le Conseil de sécurité des Nations unies, rapporte l'agence de presse sud-africaine Sapa.**

Le gouvernement sud-africain était volontaire pour envoyer un contingent important pour participer à la brigade d'intervention mise sur pied par l'ONU dans le but de neutraliser des groupes armés opérant dans l'Est de la RDC, notamment le Mouvement du 23 mars (M23), indique Sapa.

«Les 2 500 soldats seront déployés dans la province du Kivu en appui de la Mission de l'organisation des Nations unies en RDC (Monusco)», précise l'agence, notant que jusqu'ici les casques bleus n'étaient autorisés à user de leurs armes qu'en cas d'attaques rebelles. Rappelons qu'un bataillon sud-africain est déjà stationné à Munigi à 3

km de Goma dans le cadre de la Monusco. Sapa a relevé que le Mozambique, le Malawi et la Tanzanie ont aussi promis d'envoyer un contingent dans les prochains mois.

Par ailleurs, plusieurs centaines de tonnes de matériel ont été embarquées de la base militaire de Bloemfontein à Pretoria à bord d'avions cargos russes à destination de l'Ouganda où l'armée sud-africaine devrait avoir une base près de la frontière avec le Congo.

L'Afrique du Sud s'applique à travers une coopération multilatérale à assurer la stabilité et la paix sur le continent africain, comme le cas notamment au Soudan, au Burundi et aux Comores.

## Mali - Luxembourg

### Le Luxembourg va accorder 11 millions d'euros au Mali

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire du Grand-Duché du Luxembourg, Marie-Josée Jacobs, a annoncé lundi à Bamako que son pays va accorder au Mali dix millions d'euros plus un million d'euros pour les élections.

Mme Marie-Josée Jacobs, a précisé que «le Luxembourg n'a pas suspendu son aide au développement du Mali pendant la crise et va continuer ses projets pendant la transition avec le même montant de dix millions d'euros par an pour la coopération au développement».

S'agissant des élections prévues en juillet prochain au Mali, Mme Marie-Josée Jacob a souligné que «nous allons contribuer à hauteur d'un million d'euros pour les élections et nous allons le déboursier rapidement».

## FRANCE - MAROC

### L'Asdhom «inquiète» du sort réservé à des détenus grévistes de la faim au Maroc

L'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (Asdhom) a exprimé lundi depuis Paris son «inquiétude» quant au sort réservé à des détenus grévistes de la faim dans des geôles du Royaume.

«Nous tirons la sonnette d'alarme sur la grève de la faim que mènent les détenus politiques de l'Union nationale des étudiants du Maroc (Unem) à travers les différentes prisons du pays (...) Nous alertons sur le danger qui guette ces étudiants et la responsabilité des autorités marocaines qui ne répondent pas à leurs revendications légitimes», a indiqué le président de l'Association.

Il signale, dans un point de situation sur le parrainage des prisonniers politiques au Maroc parvenu à l'APS, que des prisonniers politiques détenus à

Meknès, Taza, Fès et Marrakech mènent des grèves de la faim «ouvertes, depuis le 11 mars» pour «protester contre les conditions de leur détention (séparation des prisonniers de droit commun, visites, soins, procès rapide et équitable, etc.)».

Les familles de ces détenus avaient publié le 1<sup>er</sup> avril un communiqué dans lequel elles rappellent les conditions «violentes» de leurs arrestations surveillées le 17 décembre 2012, alertent sur la «dégradation de leur état de santé physique et mentale», et exigent leur libération «immédiate» avant qu'un drame humain ne survienne».

A ce sujet, l'Asdhom affirmé avoir reçu un communiqué du Comité des prisonniers politiques au Maroc, créé en 2008. Ce comité sensibilise en France à la cause des détenus

politiques au Maroc en interpellant les élus nationaux et européens, les autorités françaises et européennes et en publiant des articles de presse consacrés à la détention politique au Maroc.

L'Asdhom rappelle, à cet effet, aux autorités marocaines ses engagements en matière de respect des droits de l'Homme et qu'elles «doivent se conformer» aux recommandations du rapport de M. Juan E. Méndez, rapporteur spécial de l'ONU sur la torture après sa visite de septembre 2012, dans le Royaume.

Dans un rapport officiel publié en octobre dernier, le Conseil marocain des droits de l'homme concédait que les détenus subissent des «traitements cruels, inhumains ou dégradants» dans la plupart des prisons du Royaume.

## MADAGASCAR : Le dépôt des candidatures à la présidentielle ouvert jusqu'au 28 avril

Le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle à Madagascar est officiellement ouvert lundi, pour durer jusqu'au 28 avril, conformément au calendrier du processus électoral de la Commission électorale nationale indépendante pour la transition (Cénit), trois mois avant le premier tour du scrutin présidentiel, ont annoncé des médias.

Les dossiers de candidatures à la présidentielle doivent être déposés à la Cour électorale spéciale (CES) et il appartient à cette cour d'arrêter et de publier cette liste définitive des candidats au plus tard le 3 mai 2013. Il appartient également à la CES de contrôler les conditions de recevabilité des candidatures et les conditions d'éligibilité des candidats telles qu'elles résultent de cette loi organique.

Officiellement, une dizaine de candidats se sont déjà été déclarés à travers les médias nationaux et à la suite de leur Congrès nationaux exigés par la loi en vigueur à part d'autres personnes pressenties à cette élection. Il y a entre autres l'actuel vice-Premier ministre en charge du Développement et de l'Aménagement du territoire, Hajo Andrianainarivo, le ministre des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivo, le président de la délégation spéciale d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy, élu par les congressistes du parti politique TGV appartenant au président de la transition, Andry Rajoelina, la présidente du parti «Hasin'i Madagasikara», le parti Vert, Sarah Georget Rabearisoa, ainsi que Roland Ratsiraka, ancien maire de la ville de Toamasina (est) et neveu de l'ancien président malgache Didier Ratsiraka. En ce qui concerne la mouvance de l'ancien président malgache exilé en Afrique du Sud, Marc Ravalomanana, aucun candidat n'est jusqu'ici désigné par son fondateur pour représenter son parti politique aux prochaines élections étant donné qu'il a renoncé de s'y présenter.

Selon la loi, tout candidat exerçant un mandat public est appelé à démissionner de sa fonction 60 jours avant la date du scrutin. Ils doivent également résider physiquement sur le territoire malgache depuis au moins six mois avant le jour de la date limite fixée pour le dépôt des candidatures et y être domicilié au jour du dépôt du dossier de candidature.

Par ailleurs, il doit être en règle vis-à-vis des lois et règlements relatifs à l'inscription sur la liste électorale et justifier d'une inscription effective sur la liste électorale, avoir rempli ses obligations fiscales et s'être acquitté notamment de tous les impôts et taxes exigibles de toute nature des trois précédentes années, avoir versé la somme de 25 000 dollars à titre de cautionnement des frais engagés par l'administration pour l'organisation de l'élection notamment à titre de participation aux frais d'impression, et n'avoir pas été condamné pour crimes ou délits. Le premier tour de l'élection présidentielle malgache se tiendra le 24 juillet prochain et le deuxième tour, en jumelé avec les législatives se tiendront le 25 septembre prochain.

APS

## Garde d'enfant



**Une place à la crèche vient de se libérer ? Votre petit va pouvoir effectuer ses premiers pas dans une collectivité. Si la séparation vous semble difficile, soyez rassurée, l'environnement y est bien souvent stimulant.**

## En route pour la crèche

Comme c'est le cas à la maison ou chez une «nouvelle», les journées d'un nourrisson à la crèche sont essentiellement articulées autour des siestes et des repas. Les auxiliaires puéricultrices ont également à leur disposition un ensemble de mobiles, objets colorés et autres jeux pour le stimuler. A la fin de la journée, n'hésitez pas à les interroger sur ce qu'elles ont pu observer. Au niveau notamment de son comportement et de ses réactions. De ses progrès en somme !

Pour les plus «grands», la crèche vise essentiellement à l'apprentissage de la vie en collectivité et à l'autonomie. Ses talents artistiques (dessin, peinture) y seront aussi développés. L'objectif est de le préparer à l'école maternelle. Les siestes deviennent alors variables

d'un enfant à un autre. Quant aux repas, ils sont aussi l'occasion de les sensibiliser au «bien-manger». Et de l'éduquer au goût des aliments.

Les activités ludiques deviennent plus élaborées, avec notamment des exercices sensoriels, et de psychomotricité. Sans oublier que des sorties peuvent aussi être régulièrement organisées : à la médiathèque la plus proche, ou dans une ferme pédagogique.

**Un PAI ?** A noter que si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire, d'un asthme, d'une maladie chronique, veillez à mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Ce document organise les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité. Il y sera notamment précisé les conditions dans lesquelles seront pris les repas, les interventions médicales, paramédicales ou de soutien, leur fréquence, leur durée, leur contenu, les méthodes et aménagements souhaités. Pour tout savoir sur l'accueil en crèche, rendez-vous sur le site du service-public.fr. Vous y apprendrez notamment que les crèches acceptent les enfants à partir de 2 mois... à jour de leurs vaccinations contre la Diphtérie, le tétanos et la poliomérite (DTP). Sachez qu'il existe aussi des crèches dites «familiales» – il s'agit généralement d'un réseau d'assistantes maternelles installées dans un même local – et encore d'entreprises. Enfin, face à la pénurie de places dans certaines zones, de nombreuses sociétés privées sont apparues sur le marché. Certaines proposent même des modes de garde à temps plein entre plusieurs familles. Renseignez-vous dans votre ville.

Saviez-vous que les mélanges de graines pour oiseaux – notamment ceux avec du tournesol – peuvent contenir de... l'ambroisie ? En Suisse, l'affaire est prise très au sérieux, tant le potentiel allergisant pour l'homme de cette plante est important. Les autorités ont mis en place une surveillance systématique des mélanges pour oiseaux depuis 2005, dont les résultats sont satisfaisants. En France, si ce problème est connu, les mesures pour y remédier en sont encore à un stade empirique.

En recherchant leurs graines préférées, les oiseaux, ont, en effet, tendance à disperser autour des mangeoires, celles d'ambroisie, plus légères. Résultat, les semelles des chaussures ou les pattes d'animaux peuvent transporter ces graines assez loin. Si elles trouvent un terrain favorable, elles germeront à partir des mois de mai/juin et même au cours des années suivantes.

En France, selon l'Agence régionale de Santé de Rhône-Alpes, «la production de semences, très réglementée, impose un nettoyage rigoureux des graines des espèces autres que celles destinées au semis. Une telle réglementation n'existe pas pour les graines pour oiseaux». C'est ainsi qu'il est recommandé aux vendeurs comme aux par-



## Allergie à l'ambroisie La Suisse veille au grain

ticuliers de tamiser les graines afin d'éliminer efficacement celles d'ambroisie. Pour cela, l'utilisation d'un tamis à maille de 3 mm est nécessaire.

### La France envahie par l'ambroisie

En Suisse, grâce aux efforts entrepris par les fabricants et les distributeurs, la contamination d'aliments pour les oiseaux par des graines d'ambroisie a pu être fortement réduite. Les mesures de surveillance ont permis de montrer que parmi 50 échantillons de mélanges de graines destinés aux animaux, 48 étaient exempts d'ambroisie. Les deux produits «contaminés» étaient en réalité fabriqués à l'étranger.

Longtemps cantonnée au quart sud-est de la France, l'ambroisie et ses pollens très allergisants colonisent désormais (presque) toutes les régions françaises. Écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire, eczéma... Entre 6% et 12% de la population française serait allergique à ce pollen.

L'ambroisie prend le plus souvent ses quartiers sur les terrains nus ou «perturbés» après des chantiers. La couverture de ces surfaces par d'autres végétaux – ce que l'on appelle la végétalisation – est d'ailleurs un moyen de lutte efficace.

## Les crises d'épilepsie entraînent chez l'enfant des retards de développement



C'est que révèle une étude publiée dans Epilepsia, la revue de la Ligue internationale contre l'épilepsie (LICE), menée par les scientifiques de l'UCL Institute of Child Health de Londres.

Les chercheurs se sont penchés sur les crises convulsives sévères, qui constituent chez l'enfant épileptique, l'une des urgences neurologiques les plus courantes. Les études ont dévoilé que ces crises sont plus fréquentes les 3 premières années de vie de l'enfant, pendant la phase critique de son développement. Cette étude a cherché à comprendre les conséquences cognitives, sur le langage et la fonction motrice des enfants épileptiques dans les 6 semaines, et l'année suivante les crises.

Le Dr Marina Martinos de l'UCL Institute of Child Health et son équipe se sont penchés sur le cas de 54 enfants, âgés de 1 à 42 mois ayant eu au moins un épisode de crise avec convulsions prolongées, fébriles ou non. Six mois après les crises, suite à des évaluations neuropsychologiques pédiatriques et des analyses d'imagerie, les chercheurs ont conclu à ces résultats.

### Troubles du comportement et crises d'épilepsie

Les enfants victimes de crises convulsives montrent des troubles du développement dès les six semaines et pendant l'année qui suit. En revanche, les épileptiques qui ont subi une crise convulsive non fébrile présentent des troubles développement aux plus graves qu'en cas de crise fébrile.

Les chercheurs concluent que les distinctions de la crise, comme sa durée, ne sont pas liées à la gravité des troubles du développement, mais que ces troubles neurologiques sont toujours présents un an après l'épisode.

Les auteurs pensent donc que les crises convulsives sévères de l'épilepsie pourraient avoir un impact vraiment conséquent sur le développement neurologique des enfants.

## Antidouleurs : sans ordonnance mais avec prudence

**La douleur est utile, car elle nous alerte sur l'existence d'une maladie ou d'un traumatisme. Mais lorsqu'elle dure, elle peut altérer la qualité de vie, parfois dans des proportions considérables. Pour traiter les douleurs aiguës, celles qui se manifestent sur une courte durée, parfois récurrentes, certains médicaments sont disponibles parfois même, sans ordonnance. Comment se servir de ces antalgiques librement accessibles au malade ? A partir de quelles doses ces derniers deviennent-ils toxiques ou même simplement, présentent-ils des risques d'effets secondaires ? Voici, expliquées par deux spécialistes, les règles de bon usage des antidouleurs disponibles en automédication.**

Le Pr Jean-Paul Giroud enseigne la pharmacologie clinique. Pour ce membre de l'Académie nationale de Médecine, «l'antidouleur le mieux supporté reste le paracétamol. Mais en automédication, il ne faut jamais dépasser 3g par jour (soit 6 comprimés de 500mg) pendant 5 jours au maximum». Toutefois, tous les médicaments peuvent entraîner des effets indésirables, même lorsqu'ils sont comme le paracétamol, disponibles sans ordonnance. Pour les douleurs récurrentes, il est aussi accessible en association avec la codéine. «Ceci n'est valable que pour le paracétamol», précise le Pr Giroud.

Seules les molécules figurant au premier palier de l'échelle des traitements de la douleur de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), sont disponibles sans prescription médicale. Si l'aspirine en fait partie, elle est potentiellement agressive pour l'estomac. Et surtout, en cas de surdosage elle peut entraîner des hémorragies internes. «J'ai reçu un patient qui

### Education thérapeutique

L'utilisation d'un antidouleur en automédication ne doit donc jamais se faire à la légère. «Si la douleur persiste, si elle se répète et/ou si elle est très intense, il faut consulter un médecin», insiste Jean-Paul Giroud comme Julien Nizard. Une fois informé du bon usage de ces médicaments, le patient peut alors prendre seul l'initiative de les absorber. «Notre objectif est de le rendre autonome dans la gestion de sa douleur», précise le Dr Nizard, qui prend exclusivement en charge les patients souffrant de douleurs chroniques.

«Trop de patients sont inutilement en surdosage d'antidouleur. Avec un résultat contre-productif. Par exemple, 80% de ceux qui présentent des maux de tête quotidiens souffrent en réalité, parce qu'ils



sont sur-médiqués», conclut-il. En cas de douleur donc, consultez votre médecin traitant. Il saura, si besoin, vous diriger vers un médecin de la douleur.

## Grippe aviaire : Les craintes d'une mutation

Trois nouveaux cas de grippe aviaire A/H7N9 ont été confirmés ce dimanche, en Chine. Ils portent à 21 le nombre de cas, dont 6 mortels. L'OMS et les autorités chinoises enquêtent pour retrouver le réservoir du virus, lequel ne se transmet pas d'homme à homme. Pour le moment en tout cas...

Un nouveau virus grippal. Les souches de sous-types A/H7 sont bien connues des scientifiques. Elles circulent couramment parmi les oiseaux. «Ce H7N9 est nouveau», explique le Dr Maude Bouscambert-Duchamp, virologue au Centre de Recherche de Référence de la Grippe (CNR) à Lyon.

«Par le passé, nous avons recensé plusieurs épidémies de type A/H7, notamment au Canada et aux Etats-Unis». Elle cite également un épisode aux Pays-Bas en 2003 avec un sous-type de virus aviaire : le H7N7. Quatre-vingt-neuf cas de transmission humaine (un décès) avaient même été observés. Des mesures sanitaires drastiques étendues à toute l'Europe avaient toutefois permis de circonscrire le foyer. Concernant cet épisode H7N9, la spécialiste se montre rassurante : «pour le moment, il est très localisé et concerne un nombre relativement restreint de cas. Mais il convient de le prendre au sérieux, comme le fait l'OMS bien sûr et les autorités chinoises. Tout simplement parce que les pandé-



mies démarrent toujours de cette façon».

Réervoir bird ? Le réservoir du virus fait actuellement l'objet de nombreuses recherches. «Pour l'heure, le risque concerne vraiment les personnes en contact étroit et prolongé avec un animal contaminé», poursuit Maude Bouscambert-Duchamp. «La semaine dernière, H7N9 a été détecté chez des pigeons sur un marché de Shanghai. C'est une piste.» Au même titre, il pourrait également être trouvé chez des oiseaux migrateurs puisque les virus aviaires se transmettent facilement entre les différentes es

pèces d'oiseaux. Les acteurs de la vigilance guettent surtout les premiers signes d'un scénario catastrophe, qui verrait ce virus évoluer et se transmettre d'homme à homme. «Il faut savoir que plus il va infecter d'hommes, plus sa propension à s'y adapter sera grande», poursuit le Dr Bouscambert-Duchamp.

Une mutation ou un réassortiment ? Le risque d'apparition d'une mutation du virus existe ainsi que l'émergence d'un nouveau virus par réassortiment : chez l'homme : «il faudrait alors qu'une même personne soit infectée par un virus grippal classique et un virus aviaire. C'est un des scénarios les plus redoutés mais la probabilité qu'il survienne est assez faible».

## CHANGES

## Progression de l'euro face au dollar

L'euro montait face au dollar mardi, le billet vert étant pénalisé par les mauvais chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, tandis que le yen restait sous la pression de la nouvelle politique de la Banque du Japon.

La monnaie européenne valait 1,3040 dollar mardi matin contre 1,3005 dollar lundi soir. Elle continuait à monter face à la monnaie japonaise à 129,33 yens contre 129,23 yens lundi soir. Le dollar baissait face à la devise nippone à 99,18 yens contre 99,36 yens lundi soir. Le dollar souffre de la diffusion vendredi du rapport sur l'emploi américain qui a assombri de précédentes prévisions, plutôt optimistes, pour l'économie américaine, selon les analystes. Les mauvais chiffres de l'emploi laissent augurer d'une poursuite des injections massives de liquidités de la Fed destinées à aider l'économie mais qui contribuent à diluer la valeur du dollar. L'euro profitait de son côté des chiffres de la production industrielle de l'Allemagne légèrement meilleurs que prévu, qui rassérénent les investisseurs sur les perspectives de croissance de la première économie de la zone euro. Les cambistes devraient toutefois rester prudents car après la crise chypriote qui a plombé l'euro pendant plusieurs séances, la zone euro fait face à un nouveau défi après le rejet par la Cour constitutionnelle du Portugal de plusieurs mesures d'austérité recommandées par les créanciers du pays, analysent les analystes. De son côté, la livre britannique fléchissait face à l'euro à 85,39 pence pour un euro et montait face au billet vert à 1,2171 pence. La devise helvétique baissait face à l'euro à 1,2178 franc suisse pour un euro et progressait face au billet vert à 0,9339 franc pour un dollar.

## JAMAÏQUE

## Assistance financière du FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé lundi qu'il comptait accorder une assistance financière à la Jamaïque «d'ici à la fin du mois d'avril», a indiqué la presse américaine citant un communiqué. Ce soutien n'attend plus que le feu vert du Conseil d'administration du Fonds et devrait prendre la forme d'une facilité de caisse sur deux ans dont le plafond pourrait être porté progressivement jusqu'à 958 millions de dollars, au taux de change actuel, indique l'organisation internationale dans un communiqué. La Jamaïque a réussi cet hiver une opération de restructuration de sa dette publique, dont le succès était essentiel pour le déblocage de l'assistance internationale. Dans un communiqué commun, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale ont indiqué que, pour compléter le soutien apporté par le FMI, elles prévoient chacune d'allouer 510 millions de dollars de financement pour la Jamaïque sur les quatre prochaines années, ce qui doit encore être validé par leurs conseils d'administration respectifs.



## ALLEMAGNE

## Nouvelle hausse de l'excédent commercial allemand

**L'excédent commercial allemand a augmenté en février pour le deuxième mois consécutif, atteignant 16,8 milliards d'euros en données brutes et 17,1 milliards en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué mardi l'Office fédéral des statistiques Destatis.**

L'Allemagne avait enregistré au mois de janvier un excédent commercial de 13,6 milliards d'euros en données brutes et de 15,6 milliards en données corrigées, des montants très légèrement révisés à la baisse par rapport à ceux initialement publiés.

Si par rapport au mois précédent, les exportations de février ont peu évolué (88,7 mds d'euros contre 88,5 mds en janvier), c'est surtout le recul des importations à 71,9 mds d'euros (contre 74,9 mds en janvier) qui explique cette nouvelle hausse de l'excédent commercial.

Important moteur de l'économie allemande, les exportations sont même en recul sur un an de 2,8% en données



brutes. Mais les importations ont encore davantage baissé, affichant un recul de 5,9% par rapport à février 2012.

L'Union européenne reste le principal partenaire commercial de l'Allemagne, avec 51,5 milliards d'euros d'exportations, à destination en particulier de la zone euro (33,8 mds). Mais l'effet de la crise de la dette dans les pays de la monnaie unique continue de se faire nettement ressentir, puisque sur un an, les exportations allemandes vers la zone euro se sont contractées de 4,1%, alors que leur recul se limite à 1,9% à la fois

vers les pays européens hors zone euro et vers les pays non-européens.

La tendance est inverse en ce qui concerne les importations, avec un recul plus marqué (-8,3% sur un an) des importations en provenance des pays non-européens que pour les importations en provenance d'Europe (-4,5% et -5,7% juste pour la zone euro).

La balance allemande des comptes courants a, quant à elle, progressé à 16 milliards d'euros, alors qu'elle avait fortement diminué en janvier, à 9,7 milliards.

## SOUDAN

## L'UE s'engage à apporter 27,5 millions d'euros au Darfour

L'Union européenne (UE) s'est engagée lundi à apporter 27,5 millions d'euros d'aide au Darfour lors d'une conférence internationale sur le développement de cette région qui s'est déroulée les 7 et 8 avril à Doha, au Qatar.

L'aide de l'UE vise à soutenir l'accès de la population aux services de base (comme l'éducation et la santé), ainsi que la gestion de l'eau et de l'agriculture au Darfour, a précisé le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs dans un communiqué de presse.

«L'UE s'engage également à apporter une paix durable à la population du Darfour», a ajouté le commissaire Piebalgs,



qui a appelé «le gouvernement soudanais et toutes les parties concernées à poursuivre leurs efforts pour améliorer l'environnement dans lequel opèrent les travailleurs humanitaires».

La conférence, qui a réuni pendant deux jours quelque 400 participants, responsables gouvernementaux, experts de l'ONU et représentants d'ONG, tablait sur des contributions de 7,2 milliards de dollars sur six ans pour développer le Darfour, où les infrastructures sont presque inexistantes et où 1,4 million de personnes --sur 6 millions d'habitants-- vivent dans des camps de déplacés en raison de l'insécurité.

## CORÉE NORD - CORÉE SUD

## Aucun employé nord-coréen présent sur le site industriel de Kaesong

La Corée du nord a retiré tous ses employés de la zone de Kaesong et suspendu les activités de ce complexe industriel a indiqué mardi matin l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA.

«Jusqu'à présent, aucun employé nord-coréen ne s'est présenté au travail ce matin», a confirmé une porte-parole du ministère sud-coréen de l'Unification. Quelque 53.000 Nord-Coréens travaillent pour 123 entreprises sud-coréennes présentes sur le site qui se trouve à 10 kilomètres

de la frontière, en territoire nord-coréen. Précieuse source de devises étrangères dont la Corée du Nord a grand besoin, le complexe intercoréen de Kaesong, créé en 2004, est toujours resté ouvert malgré les crises répétées dans la péninsule, à l'exception d'une seule journée, en 2009.

Pyongyang en avait alors bloqué l'accès pour protester contre des manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes.

## BRÉSIL

## Le géant pétrolier américain Chevron autorisé à reprendre l'exploitation pétrolière

L'Agence brésilienne du pétrole (ANP, publique) a autorisé lundi le géant pétrolier américain Chevron à reprendre son extraction pétrolière au Brésil suspendue depuis mars 2012 à la suite d'une fuite de brut au large des côtes de Rio de Janeiro.

L'Agence brésilienne du pétrole (ANP) a décidé «d'autoriser Chevron à reprendre sa production» dans le champ pétrolier de Frade, à 370 km au nord-ouest de Rio, interrompu après une fuite de 3.000 barils de brut en 2011, indique un communiqué.



## A LA SUITE D'UNE BANALE ALTERCATION, IL TUE SON AMI AGÉ DE 24ANS 15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

A. Ferrag

**Un jeune a été tué par son propre ami suite à une banale altercation. La victime, âgée de 24 ans, qui a reçu deux coups de couteau en plein cœur, est décédé le soir-même. Ce malheureux incident, survenu en plein centre-ville, a jeté un grand émoi au sein de la population qui ne cesse de commenter la recrudescence de la violence à Alger, où le port d'arme blanche est devenu si banal que les couteaux se vendent au grand jour.**

En ce mois d'Avril 2013, Ahmed répond du meurtre perpétré sur la personne de son ami Karim devant le tribunal criminel d'Alger. Tout au long de son interrogatoire par le président, il ne cesse de réitérer ses regrets, déclarant que le défunt le menaçait lui aussi d'un couteau.



Présenté à la barre, l'accusé Ahmed reconnaît tous les faits retenus contre lui. Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé. Ahmed avait un casier judiciaire bien chargé. Il s'avère qu'il était effectivement ivre au moment des faits, car l'analyse décale la présence d'un taux de 2,27g d'alcoolémie, dans son sang.

L'avocat de la partie civile insiste sur le fait que le mis en cause avait arraché la vie à un jeune de 24 ans. «L'accusé est un danger public, il a commis le plus grave délit.

Nous ne pouvons en aucun cas lui accorder des circonstances atté-

nuantes. Au cours de son réquisitoire, le procureur insiste sur le fait qu'il s'agit d'un dangereux criminel qui doit être jugé pour homicide volontaire.

Il requiert à l'encontre de l'accusé 20 ans de réclusion criminelle.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense souligne que le mis en cause n'avait pas nié sa responsabilité et demande de ce fait d'alléger cette peine.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : il prononce une peine de 15 ans de réclusion criminelle contre Ahmed.

### SÉTİF

## Les auteurs de 09 cambriolages identifiés et arrêtés par la police

Lors d'une patrouille nocturne, les éléments de la cinquième sûreté urbaine de la wilaya de Sétif sont parvenus à identifier les auteurs de 09 vols dont ont fait l'objet 09 véhicules en une seule nuit au niveau de la cité « Al Abradja ».

Suite au déplacement suspect d'un individu à bord d'un véhicule de tourisme, les éléments de la sûreté nationale ont procédés à l'in-

terception dudit véhicule et au contrôle de son conducteur. Arrivé à hauteur de l'individu les policiers ont remarqué des blessures sur le visage de l'individu qui laisse prétendre à son implication dans une bagarre.

Le comportement suspect de l'individu a poussé les policiers à fouiller ledit véhicule qui a donné lieu à la découverte de plusieurs postes radio, CD, roues de secours,

batteries, rétroviseurs et criques, dissimulés à l'intérieur du coffre.

Interrogé, l'individu a reconnu que les séquelles qu'il portait au visage étaient dues à une altercation avec son complice suite à une mésentente sur la répartition du butin. L'enquête a, par ailleurs, permis l'identification de ses deux complices et l'arrestation de l'un d'eux tandis que l'autre fait toujours l'ob-

jet d'une recherche. Lors de leur parution devant le procureur de la République, le principal suspect a été placé en détention provisoire pour association de malfaiteurs, vols multiples, destruction de biens d'autrui, tandis que le deuxième individu a bénéficié d'une citation à comparaître. Le troisième mis en cause dans cette affaire reste quant à lui activement recherché par la police.

### EL EULMA

## 04 cambrioleurs sous les verrous

Les éléments de la police judiciaire d'El Eulma ont procédé dernièrement à l'interpellation de 4 individus poursuivis pour association de malfaiteurs, vols qualifiés, dentition et commercialisation de produits psychoactifs et port et transport d'armes blanches prohibées.

L'affaire remonte au début du mois, lorsque deux dépôts de drogues ont fait l'objet de vol de marchandises estimé à plus de 130 millions de centimes. Aussitôt avisées, les autorités locales ont diligenté une enquête qui s'est soldée par la localisation d'une partie de la marchandise volée, qui a

été acheminé par 04 individus dont 02 frères et un mineur, vers le marché hebdomadaire de Tadjinejanet dans la wilaya de Mila pour être vendu. La perquisition des domiciles des suspects a donné lieu à la découverte d'une autre partie de la marchandise volée ainsi que de 176 g de drogue, 140 comprimés psychotropes et une bombe de gaz lacrymogène. Lors de leurs parutions devant le parquet, les deux frères ont été placés en détention pour leur inculpation dans la plupart des affaires, tandis que les deux autres suspects ont bénéficié d'une remise en liberté provisoire.

### BOUMERDÈS

## Neutralisation d'une bande de voleurs de voitures

Une bande de quatre malfaiteurs, dont deux récidivistes, spécialisés dans le vol de voitures a été neutralisée dernièrement par les éléments de la sûreté de daïra de Khemis El Khechna (Boumerdès), a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya.

Suite à des plaintes déposées par les victimes, les services de sûreté ont

pris en filature, jusqu'à Blida, l'un des éléments du réseau, qui était à bord d'un véhicule volé, et indiqué le chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La fouille du domicile d'un élément de la bande a permis la découverte de pièces détachées de plusieurs marques de voitures, suite à quoi fu-

rent identifiés tous les membres du réseau, avant leur arrestation et présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba. Trois des mis en cause ont été placés en détention préventive, tandis que le 4<sup>e</sup> a reçu une citation à comparaître.

APS

## DGSN L'ensemble des affaires résolu grâce aux empreintes génétiques

Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité, les unités de la police judiciaire de la sûreté nationale ont élucidé 14 affaires d'homicides volontaires et de coups et blessures ayant entraîné la mort grâce à l'analyse des empreintes génétiques. A cet effet, 12 affaires de meurtres ont été élucidées et 25 individus arrêtés et présentés devant le parquet par les éléments de la sûreté à travers le territoire national, grâce à l'utilisation des moyens technologiques et scientifiques modernes. Durant la même période, 02 affaires de coups et blessures ayant entraîné la mort ont été élucidées par les enquêteurs en moins de 12h, dans les wilayas de Chlef et de Tiaret.

L'analyse de ces données révèle que 100% des affaires d'homicides volontaires et de coups et blessures ayant entraîné la mort enregistrée durant le mois de février dernier ont été élucidées par la Dgsn. Selon le commissaire divisionnaire Djilali Boudala directeur de la communication et des relations publiques de la Dgsn, cette réussite reflète l'efficacité des mécanismes et des mesures mises en place par la sûreté nationale dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes. Le recours aux analyses des empreintes génétiques, a permis aux enquêteurs d'identifier les criminels impliqués dans ces affaires malgré leurs tentatives infructueuses d'effacer leurs traces sur les scènes de crime dans le but de fuir la responsabilité pénale. Par ailleurs, l'intervenant a mis en exergue le rôle des citoyens dans le signalage rapide des faits par le biais du numéro vert 15-48 mis à leurs dispositions par la direction générale de la Sûreté nationale.

## BISKRA La police appréhende une femme pratiquant illégalement l'IVG

La police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Biskra a mis fin dimanche aux activités d'une femme qui pratiquait illégalement, à son domicile, des avortements, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, les éléments de la police judiciaire ont agi à la suite d'informations reçues par la brigade de protection des mineurs et de l'enfance, faisant état de l'avortement d'une jeune femme de 28 ans au domicile d'une femme habitant le chef-lieu de wilaya.

Selon la même source, l'identification de la jeune célibataire et sa présentation devant un médecin légiste ont révélé que l'intéressée a effectivement subi une opération d'interruption de grossesse moyennant une somme de 40 000 DA versée à cette femme imposteur.

L'enquête a démontré que la mise en cause dans cette affaire d'avortement, âgée de 38 ans, mariée et mère de quatre enfants, exerçait en apparence des activités de guérisseuse pour masquer ses véritables activités qu'elle pratiquait dans sa maison.

La perquisition des lieux a permis la saisie d'équipements médicaux et paramédicaux utilisés pour pratiquer ces interventions. La mise en cause sera présentée à la justice après la fin de la constitution du dossier pénal de l'affaire, a ajouté la même source.

## M'SILA

### Peine capitale par contumace pour homicide volontaire

Mouad B.

Le tribunal criminel près la cour de M'Sila a condamné, avant-hier, deux personnes en fuite à la peine capitale pour «association de malfaiteurs, vol et homicide volontaire». Trois autres complices, ont été, quant à eux, condamnés à 20 ans de prison ferme dans cette affaire. Selon l'arrêt de renvoi de cette affaire, les mis en cause sont impliqués dans un vol de bétails commis fin 2011 au lieu-dit Mokacem, dans la commune de Zerzour, 144 kilomètres au sud de M'Sila, où un élève a trouvé la mort par un coup reçu à la tête par un des voleurs. Dans son réquisitoire, le procureur général a requis la peine de mort pour les cinq accusés.

## ORAN

### «Expo science 1» met en exergue des techniques modernes de forage

Une exposition scientifique «Expo science 1», organisée lundi à Oran dans le cadre des 9<sup>e</sup> Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, met en exergue des techniques modernes de forage des champs énergétiques (gaz et pétrole).

Cet espace qui constitue la nouveauté de cette édition des Journées scientifiques et techniques, expose de nouvelles applications en forage d'hydrocarbures et de ressources énergétiques non-conventionnelles tels que le gaz de schiste. La technique de forage des champs de pétrole et du gaz sans le recours au forçage est l'une des techniques récentes basée sur la prospection des stocks souterrains par vibrations, a indiqué M. Réda Tarbat, directeur des ressources d'une société énergétique mondiale participant à la manifestation. Le même responsable a expliqué à l'APS, lors de la deuxième journée de cette manifestation, que cette technique nécessite des appareils d'exploration sophistiqués et performants donnant des résultats en temps record épargnant des travaux de forage.

Ces techniques sont à même d'aboutir à des informations importantes dans les opérations d'exploration et de forage sur une profondeur pouvant atteindre jusqu'à environ 5.000 mètres et assurer un traitement minutieux de secousses et répliques telluriques, a-t-il indiqué. «Ces applications ont évolué en matière de forage en mer grâce à des technologies modernes basées sur des techniques de compression maritime, d'observation des bulles d'eau et autres pour s'assurer de l'existence de champs énergétiques dans le milieu marin à explorer», a-t-il précisé.

Le Salon a été marqué également par l'intégration de technologies nouvelles en matière d'offres techniques d'activités d'exploration et de production pétrolière telles l'offre par photos et bandes 3D. L'exposition scientifique «Expo science 1» enregistre la participation de 20 entreprises et groupes énergétiques nationales et étrangères dont le groupe Sonatrach, Naftal et Schlumberger (Allemagne). Des laboratoires scientifiques relevant de l'université des sciences et technologie Mohamed Boudiaf d'Oran participent à cette exposition qui vise à mettre en exergue des innovations scientifiques dans le domaine des hydrocarbures. Des visites techniques au niveau des complexes pétrochimiques d'Arzew sont prévues au profit des experts nationaux et étrangers participant à ces journées scientifiques qui se poursuivent jusqu'à mercredi prochain.

## SELON M. MOHAMED AMINE HADJ SAID Le tourisme rural constitue l'avenir touristique en Algérie

**Le secrétaire d'Etat auprès du ministère du Tourisme et de l'artisanat chargé du Tourisme, M. Mohamed Amine Hadj Saïd, a estimé lundi à Tissemsilt, que le tourisme rural constitue l'avenir touristique en Algérie.**



Dans un point de presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, le secrétaire d'Etat a souligné que l'encouragement du tourisme rural permet de développer le produit touristique national et contribue à la promotion du tourisme interne, auquel le gouvernement accorde la priorité.

M. Hadj Saïd a indiqué, dans ce sens, que son département encourage la réalisation de maisons de campagne et de restaurants traditionnels, faisant observer que le tourisme à Tissemsilt est différent à celui dans d'autres régions et qu'en matière d'investissement il faut prendre en considération les spécificités et la vocation de chaque région.

Le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme a également estimé que le développement des Hauts-Plateaux implique la relance du tourisme de montagne. Lors d'une rencontre avec les autorités de wilaya et les élus locaux, M. Hadj Said a affirmé que l'outil inter-

net constitue un moyen efficace pour promouvoir le tourisme et faire connaître les caractéristiques de chaque région du pays, soulignant que le défi actuel consiste à généraliser l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication pour mettre en valeur le produit touristique national.

Le secrétaire d'Etat a, d'autre part, annoncé un projet inter-ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Jeunesse et des Sports pour développer les structures au profit du tourisme de jeunes.

Il a, au passage, déclaré que la wilaya de Tissemsilt est une région touristique attractive recelant des massifs boisés dans la forêt du Meddad et celle d'Aïn Antar, une station thermale à Sidi Slimane et des sites historiques et culturels. M. Hadj Saïd a, toutefois, indiqué que la wilaya accuse un déficit en matière d'offices de tourisme que son dé-

partement œuvrera à créer dans les proches délais pour promouvoir le secteur. Il a déclaré, par ailleurs, que les prestations et les infrastructures d'accueil font défaut, insistant dans ce sens sur la formation de la main d'œuvre qualifiée pour améliorer ces prestations au profit du touriste algérien.

Le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme a visité, dans la wilaya de Tissemsilt, le parc national de cèdres à Thenet El Had qui recèle des potentialités naturelles et touristiques, ainsi que le barrage de Bougara qui accueille un projet d'une aire de loisirs et de détente au profit des familles.

Il a également inspecté le bain thermal de Sidi Slimane où une étude portant sur la réhabilitation des sources thermales de la wilaya lui a été présentée, ainsi que le parc régional d'Aïn Antar dans la commune de Boucaïd qui comporte un camping touristique disposant de 200 lits.

## MILA

### Intérêt accru des jeunes pour le programme «Blanche Algérie»

Le programme «Blanche Algérie», mis en œuvre dans la wilaya de Mila, fait l'objet d'un intérêt accru auprès des jeunes chômeurs dans les différentes communes de la wilaya, a affirmé lundi la Directrice de l'action sociale (DAS), Mme Sonia Gouah.

Selon cette responsable, ce programme offre 896 emplois pour 112 projets, pour un montant global de 376 millions de dinars, permettant d'exécuter différentes opérations d'assainissement, de nettoyage de cités, de plantations d'arbres et de traitement de l'environnement. De nombreux pro-

grammes restent encore à lancer dans la wilaya de Mila, où plus de la moitié sont en cours d'exécution, a ajouté Mme Gouah, précisant que les 29 projets lancés dans la commune de Mila ont permis une amélioration «notable» de l'environnement urbain.

Chaque projet est exécuté par huit personnes, dont un responsable. Ils reçoivent chaque trimestre une enveloppe de 850 000 dinars couvrant les salaires et l'assurance, a également précisé la directrice de l'action sociale, rappelant que le revenu mensuel est de 13 000 dinars.

## TIZI OUZOU

### Ouverture «prochaine» d'une nouvelle agence «Actel»

La Direction d'Algérie Télécom de la wilaya de Tizi Ouzou procédera, durant la semaine en cours, à l'ouverture d'une seconde agence commerciale «Actel» à la Nouvelle ville du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris du directeur de cette entreprise.

Evoquant l'impact attendu de la mise en exploitation de cette nouvelle structure commerciale, M. Attar Cherif a indiqué que celle-ci «contribuera grandement à diminuer le volume de travail de l'unique agence commerciale existante, confrontée à la gestion de plus de 40 000 dossiers relatifs à la téléphonie, à l'Internet, aux transmissions, au dépannage des abonnés, entre autres prestations de proximité».

Cette nouvelle agence aura comme plan de charges à gérer, dans un pre-



mier temps, quelque 20 000 abonnés au téléphone et à l'Internet, a précisé M. Attar. La mise en service de cette agence devrait coïncider, selon ce responsable, avec la célébration, jeudi prochain, du 1<sup>er</sup> anniversaire de la création d'Algérie Télécom.

Cette occasion donnera lieu à une visite du complexe des télécommunications et des transmissions de la wilaya, implanté dans la nouvelle ville, au profit des élèves des cycles moyen et secondaire, a ajouté le directeur local d'Algérie Télécom, relevant que des démonstrations seront effectuées sur place par des techniciens à l'intention des élèves, afin de les initier au monde des télécommunications et des technologies numériques.

APS

## Programme du mercredi 10 Avril 2013



09h30 : Khalti lalahoum (o6) rediff - Feuilleton alg  
10h00 : Mehen khatira (05) - Documentaire  
10h30 : Farachat el foussoul (08) - Dessin animé  
11h00 : Expression livre «rediff» - Emission culturelle  
12h00 : Journal en français+météo - Information  
12h25 : Oua yabqa el hob (25) - Feuilleton double  
13h40 : Bi'atouna e'sahira (o6) - Documentaire  
14h30 : Chahrazed (16) - Feuilleton arabe  
15h20 : Heidi «4<sup>e</sup> partie» - Long métrage dessin animé  
16h10 : Sebaq el madjarate (20) - Dessin animé  
16h35 : Il était mille fois n°14 - Série enfantine  
17h00 : Actu-elle - Emission  
18h00 : Journal en tamazight - Information  
18h20 : Khalti lalahoum (07) - Feuilleton alg  
18h45 : Martyrs de la guillotine - Série  
19h00 : Journal en français+météo - Information  
19h30 : Algérie, génies des lieux «Constantine II» - Reportage  
20h00 : Journal en arabe - Information  
20h45 : Rendez-vous de l'économie - Economie  
21h45 : Moutazawedj fi outla - Monologue  
23h00 : Festival Djemila - Concert  
ooohoo : Journal en arabe - Information



12h00 Journal  
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie  
12h50 Météo  
12h55 Section de recherches - Série policière  
13h55 Clem - Téléfilm humoristique  
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité  
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu  
17h20 Une famille en or - Jeu  
18h05 Money Drop - Jeu  
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique  
18h55 Météo  
19h00 Journal  
19h30 Mon assiette santé - Magazine de services  
19h35 Météo  
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour  
20h35 Person of Interest - Série de suspense  
21h25 Person of Interest - Série de suspense  
22h15 Breakout Kings - Série d'action



12h00 Journal  
12h50 Météo 2  
12h52 Consomag - Magazine du consommateur  
12h55 Toute une histoire - Magazine de société  
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services  
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale  
15h59 Côté Match - Multisports  
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société  
16h25 Le jour où tout a basculé - Magazine de société

16h48 CD'aujourd'hui - Variétés  
16h50 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour  
17h45 Mot de passe - Jeu  
18h25 Météo 2  
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu  
19h00 Journal  
19h40 Tirage du Loto - Loterie  
19h44 Météo  
21h25 Eglise : le poids du silence - Débat  
22h48 Dans quelle éta-gère - Magazine littéraire  
22h50 Journal de la nuit



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes  
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société  
12h55 Si près de chez vous - Magazine de société  
13h45 Keno - Loterie  
13h55 Questions au gouvernement - Débat  
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu  
15h50 Harry - Jeu  
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire  
16h30 Slam - Jeu  
17h10 Questions pour un champion - Jeu  
17h55 Dépendances et interdépendances - Magazine de services  
18h00 19/20 : Journal régional  
18h18 19/20 : Edition locale  
18h30 19/20 : Journal national  
18h58 Météo  
19h00 Tout le sport - Multisports  
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services  
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste  
21h35 Météo  
21h38 Parlons passion - Magazine de services  
21h40 Grand Soir 3  
22h10 Pièces à conviction - Magazine de reportages



11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité  
13h00 Les adieux à la reine - Drame  
14h35 Les nouveaux explorateurs - Découvertes  
15h30 La caméra planquée de François Damiens - Divertissement-humour  
15h35 Mince alors ! - Comédie  
17h20 Les Simpson - Série d'animation  
17h45 Le JT  
18h05 Le grand journal - Talk show  
19h10 Champions Club - FootballCanal



11h45 Le 12.45  
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique  
12h35 Météo  
12h37 Astuces de chef - Magazine culinaire  
12h40 Au cœur du haras - Téléfilm dramatique  
14h40 La clinique du cœur - Téléfilm sentimental  
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu  
17h45 100 % mag - Magazine d'information  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique  
21h55 Pékin express : ils ne vous ont pas tout dit - Jeu

## La sélection



19h50

## Person of Interest, Série de suspense

Gestion des risques - Episode 16/23 - Saison 1 - Durée : 45mn

Reese et Finch sont amenés à découvrir l'univers impitoyable de Wall Street lorsque le logiciel désigne un jeune trader, Adam Saunders. Travailant pour l'une des principales banques du marché, habitué à gagner gros, il semble mener une existence respectable. Reese découvre en fait qu'il a une liaison avec Sydney Baylor, cadre haut placé. Surtout, une enquête est ouverte par Doug Rasmussen, membre de la commission de sécurité boursière, au sujet de Saunders. En effet, il pourrait bien être impliqué dans une vaste escroquerie...



19h45

## Le silence des églises - Téléfilm dramatique



Durée : 1h40mn

Gabriel, 27 ans, est un jeune homme en pleine dérive, rongé par un mal intérieur dont ses proches ignorent tout. Son secret, Gabriel n'en a jamais parlé à personne. Lorsqu'il était encore un petit garçon, il a été contraint à une relation amoureuse et sexuelle par un prêtre, qui n'était autre que le directeur de son école religieuse. Il avait alors 12 ans. Quinze ans plus tard, Gabriel, qui garde en lui ce terrible traumatisme, achète une arme et s'installe dans un petit hôtel proche du pensionnat dirigé par le père Vincenç. L'affrontement entre la victime et son bourreau, protégé par la loi du silence qu'impose l'institution religieuse, est tout proche...



19h45

## Des racines et des ailes - Magazine de reportages présenté par Louis Laforgue

Passion patrimoine : Le bonheur est au village - Durée : 1h50mn

Un voyage en France, à la rencontre d'habitants de trois villages, qui se battent pour leur commune. Ainsi dans le Larzac, à Sainte-Eulalie-de-Cernon, Gaël Glandières oeuvre à la restauration de la Commanderie. Puis direction la Meuse et le village de Marville, auquel Philippe Louste redonne vie. Enfin, sur l'île de Porquerolles, rencontre avec les gardes du Parc national de Port-Cros.



19h45

## FC Barcelone (Esp) / Paris-SG (Fra) - Sport



Ligue des champions - Quart de finale retour - Durée : 2h05mn

Après le match aller disputé la semaine dernière au Parc des Princes (score : 2-2), les Barcelonais et les Parisiens se retrouvent sur la pelouse du Camp Nou, avec en ligne de mire, une place dans le dernier carré de la Ligue des champions. Zlatan Ibrahimovic veut briller face à son ancien club. Mais la force de percussion d'attaquant suédois suffira-t-elle à faire pencher la balance en faveur des Parisiens ? Attention : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but



19h50

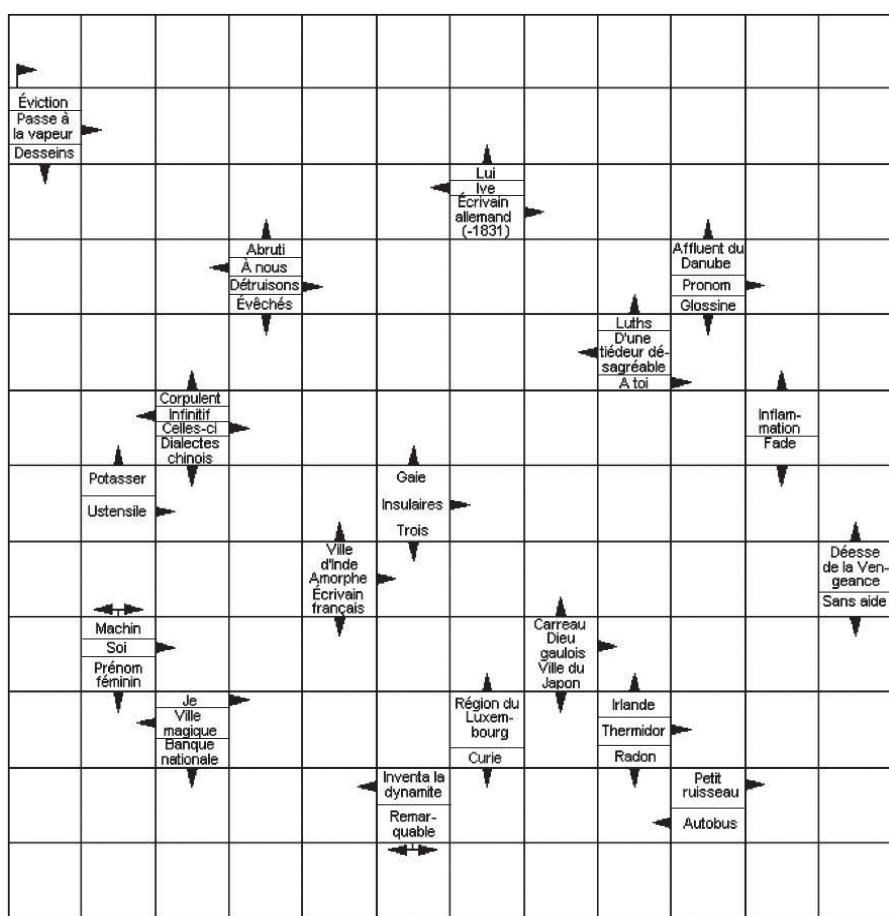
## Pékin express, le coffre maudit - Jeu

Episode 2 : un passager mystère de choc et de charme, Adriana Karembeu ! - Durée : 2h05mn

Les équipes découvrent un Cuba traditionnel et rural en s'enfonçant dans le centre de l'île des Caraïbes. L'arrivée du passager mystère bouleverse toutes les stratégies : Adriana Karembeu fait équipe avec l'un des binômes. En tant que passager mystère, elle fait du stop et cherche un hébergement à la place de celui-ci. Au démarrage de la course, toutes les équipes ont une mission surprise : trouver cinq personnes vêtues de rouge pour chanter l'hymne «Hasta Siempre» en l'honneur de Che Guevara. Pour autant, les équipes arriveront-elles à convaincre des Cubains de rentrer de plain-pied dans l'aventure ? Un joyeux tohu-bohu se met en place dans les rues de Santa Clara. L'enjeu est de taille puisque l'équipe arrivée première à Trinidad de Cuba pourra séjourner dans une famille et fêter avec elle le festival de la culture locale.



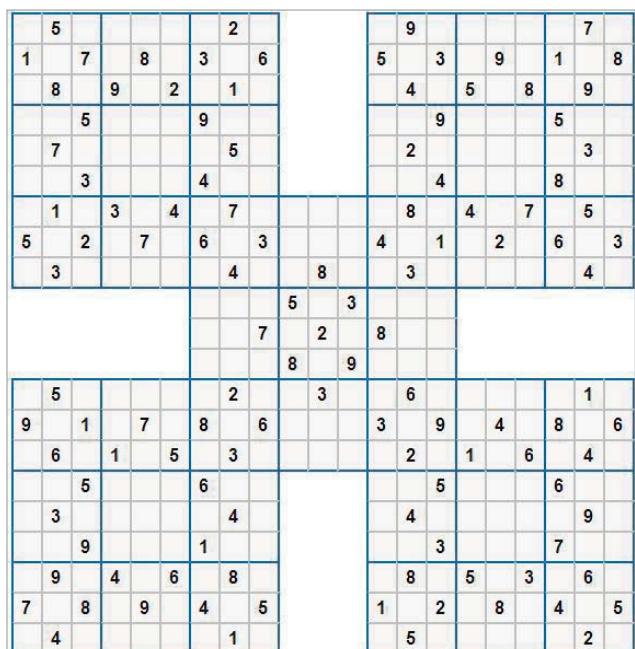
## Mots fléchés n°243



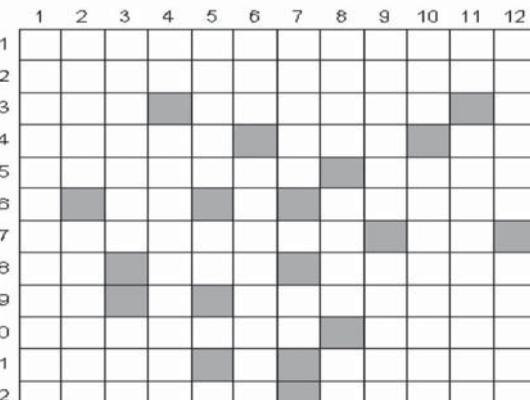
## Samurai-sudoku n°243

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°243



## Horizontalement:

## Verticalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente-Martinique - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Évêque de Césarée - Écrivain américain
1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

## FRANCE

**Saisie de plus de 320 000 doses de produits dopants en 2012**

Les Douanes françaises ont procédé à la saisie de 320 611 doses de produits dopants en 2012, soit en légère baisse par rapport à 2011 lorsqu'elles avaient saisi 327 000 doses, a annoncé samedi le directeur de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (Dnred), Jean-Pierre Garcia. «C'est un petit peu moins qu'en 2011 où 327 000 doses avaient été saisies. Je peux dire que pour 2013 nous avons commencé fort puisqu'en février à Roissy, nous avons pris 47 kg de produits dopants, notamment», a déclaré M. Garcia lors du 13<sup>e</sup> colloque de lutte et de prévention du dopage à la Maison du sport français, à Paris. «300 000 doses, j'ai tendance à trouver que c'est insignifiant par rapport à la masse des produits qui circulent», a-t-il cependant souligné. Parmi les produits saisis, figurent 73 182 doses d'hormones de croissance, prises en une seule fois à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (Paris). Ces produits viennent surtout de Thaïlande, à hauteur de 54,6%, mais aussi de Grèce (7,6%) et de Slovaquie (6,8%). «Sur les 10 pays les plus sensibles, six sont des pays de l'Union européenne, cela mérite d'être souligné», a ajouté Jean-Pierre Garcia.

**COUPE DAVIS - GROUPE MONDIAL ET GROUPE I: Les résultats**

Résultats des quarts de finale du groupe mondial de la Coupe Davis de tennis et du groupe I des différentes zones géographiques après la troisième journée, dimanche:

**GROUPE MONDIAL**

Canada - Italie 2-1  
Etats-Unis - Serbie 1-3  
Argentine - France 3-2  
Kazakhstan - République tchèque (tenante)

1 - 3

**GROUPE I**

Zone Europe-Afrique  
Grande-Bretagne - Russie 3 - 2  
Pologne - Afrique du Sud 3 - 1  
Roumanie - Pays-Bas 0 - 5  
Ukraine - Suède 3 - 2

**Zone Amériques**

Equateur - Chili 3 - 2  
Colombie - Uruguay 5 - 0

**Zone Asie-Océanie**

Ouzbékistan - Australie 1 - 3  
Japon - Corée du Sud 3 - 2

**Ndlr:** les vainqueurs des matches du Groupe I disputeront les barrages pour l'accès au groupe II face aux pays battus au 1<sup>er</sup> tour du Groupe mondial. Les vaincus seront relégués dans le groupe II de leur zone respective.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL-DAMES

**MB Béjaïa-Prisons et GS Pétroliers - Al Ahly en demi-finales**

Le MB Béjaïa affrontera le champion en titre de Prisons (Kenya) tandis que le GS Pétroliers en découdra avec Al Ahly du Caire en demi-finales du 23<sup>e</sup> championnat d'Afrique féminin de volley-ball des clubs, mercredi

au Palais des Sports d'Antananarivo (Madagascar), à l'issue des quarts de finale disputés lundi soir. Les joueuses de Béjaïa, vainqueurs de FAP du Cameroun 3 sets à 0 au précédent tour, auront fort à faire face aux re-

doutables Kenyanes de Prisons qui ont sorti leur rival de Pipeline (Kenya) par 3 à 1.

De son côté, le GSP de Zohra Ben Salem poursuit son sans-faute dans le tournoi après avoir enregistré sa 4<sup>e</sup> victoire de suite face aux Ougandaises de Ndejje University, par 3 sets à 0. En demi-finales, les Pétrolières disputeront un derby nord-africain contre les Egyptiennes d'Al Ahly du Caire, faciles vainqueurs au précédent tour des Rwandaises d'APR par 3-0.

**Programme des demi-finales (mercredi 10 avril):**

MB Béjaïa (Alg) - Prisons (Ken) (16h00, heure locale, 14h00 heure algérienne).

Al Ahly (Egy) - GS Pétroliers (Alg) (18h00, heure locale, 16h00 heure algérienne)

## CYCLISME/PARIS-ROUBAIX

**Cancellara décroche une 3<sup>e</sup> victoire**

Le Suisse Fabian Cancellara (RadioShack) a remporté pour la troisième fois la course cycliste Paris-Roubaix, dimanche au bout de 254 kilomètres, en dépassant au sprint le Belge Sep Vanmarcke.

«À la fin c'était comme à la roulette...», a reconnu Cancellara (32 ans) à propos du sprint qu'il a enlevé d'une longueur face à son compagnon d'échappée. Le Suisse qui s'était déjà imposé à Roubaix en 2006 et 2010 a justifié son rang de favori dans cette 111<sup>e</sup> édition, la plus rapide de l'époque moderne à près de 44 km/h, par un temps sec et froid.

Avant le sprint, Cancellara a tenté de surprendre son compagnon dans le faux-plat montant de Hem sans parve-



nir à décrammer le Belge. Le Suisse, vainqueur dimanche dernier du Tour des Flandres, a signé pour la deuxième fois (après 2010) le «double» des deux grandes classiques de pavé, le «Ronde» et Paris-Roubaix. Au palmarès, le champion olympique du contre-la-montre 2008 n'est plus qu'à un succès du record détenu par les Belges Roger De Vlaeminck et Tom Boonen, ce dernier absent dimanche de la course après sa chute de la semaine passée. Pour la troisième place, le champion des Pays-Bas Niki Terpstra s'est également imposé au sprint devant le Belge Greg Van Avermaet (4<sup>e</sup>) et le Français Damien Gaudin (5<sup>e</sup>), une trentaine de secondes après l'arrivée des deux hommes de tête.

## TOUR CYCLISTE DU MAROC

**Le Français Mathieu Perget remporte l'édition 2013**

Le Français Mathieu Perget a remporté le 26<sup>e</sup> du Tour du Maroc de cyclisme à l'issue de la 10<sup>e</sup> et dernière étape disputée dimanche entre El Jadida et Casablanca (126 km). Il succède au palmarès de l'épreuve au coureur sud-africain Reinhardt Janse Van Rensburg.

La dernière étape a été remportée par le Marocain Soufiane Haddi (3h 57:49) devançant au sprint le Turc

Andrey Mizurov et le Slovaque Michael Kolar. Le Tour cycliste, organisé du 29 mars au 7 avril a connu la participation de 93 coureurs venant de 20 pays dont l'équipe continentale algérienne «Vélo Club Sovac» composée de huit coureurs. Le record des victoires du tour est à l'actif du Marocain Mohamed El Gourch, détenteur de trois titres (1960, 64 et 65).

**Solution Samurai-sudoku N°242**

4	3	9	6	1	7	6	2	8
8	2	5	4	6	3	7	1	9
7	6	1	2	9	8	4	3	5
6	5	4	3	8	1	2	9	7
1	7	8	9	2	4	3	5	6
2	9	3	7	5	6	8	4	1
3	1	7	8	4	9	5	6	2
9	8	2	6	3	5	1	7	4
5	4	6	1	7	2	9	8	3
7	2	8	9	6	4	3	5	1
4	1	6	8	3	5	9	7	2
3	5	9	1	2	7	8	6	4
9	7	1	6	8	3	2	4	5
2	3	8	4	7	5	9	6	3
6	5	4	1	2	9	8	3	7
5	1	2	8	4	7	9	6	3
7	4	9	2	3	6	5	1	8
3	8	6	5	9	1	7	2	4
4	2	7	3	6	8	1	5	9
1	9	3	7	6	2	4	8	6
8	6	5	9	1	4	3	7	2

**Solution Mots Croisés N°242**

CINTEGABELLE  
OTARIEMOSIER  
MAGISTERERG  
PIECETTESNO  
LPONEREUSES  
AUTARISSET  
IBECVPIRE  
SPATHIMITER  
AILSVENTEO  
NEETIRICL  
CUZCEROIDE  
EXERCESNASE

PRAGMATIQUES  
LAIRDSMINI  
AVEUETAFIES  
NIAPLOMBFA  
TROUILLARDDES  
UOESTOILE  
REROTSAUB  
EFFACIONSIO  
URIALINEAS  
SISTREORNAI  
ETCPOEAGIO  
SSMENUISEES

**Solution Mots Fléchés N°242**

## CHAMPIONNAT DU QATAR Belhadj et Al Sadd à un point du titre

L'ex-international algérien Nadir Belhadj et son équipe Al Sadd sont sur le point de remporter le titre du championnat de Qatar de football (Qatar Stars League), qu'ils peuvent assurer dès dimanche, rapporte le site DZFoot.com.



L'équipe d'Al Sadd compte cinq points d'avance sur son dauphin, Lekhwiya où évolue l'autre international algérien Madjid Bougherra, et ce, à deux journées de la fin de la saison, ajoute la même source. Al Sadd jouera contre Al Kharaitiyat, alors que Lekhwiya affronte Umm Salal. Le club d'Al Sadd est le plus titré avec 12 championnats à son palmarès. Arrivé au Qatar en 2010 juste après la coupe du Monde en Afrique du Sud, Nadir Belhadj a remporté avec Al Sadd la Qatar Stars Cup en 2010 et la Ligue des Champions d'Asie en 2011, et a fini troisième lors de la coupe du Monde des Clubs en 2011. Cette saison, l'Algérien a disputé 18 matches au cours desquels il a inscrit 3 buts.

## CHAMPIONNAT DU MAROC 13<sup>e</sup> nul de la saison pour le MAS d'Azzeddine Aït-Djoudi



La formation du Moghreb de Fès (MAS) entraînée par l'Algérien Azzeddine Aït-Djoudi a obtenu dimanche son 13<sup>e</sup> match nul de la saison face à l'équipe du KAC Kenitra (1-1) sur le terrain de cette dernière en match

comptant pour la 23<sup>e</sup> journée du championnat marocain de 1<sup>re</sup> division de football. Les locaux étaient les premiers à ouvrir le score par l'intermédiaire du milieu de terrain Radouane Karoui (2<sup>e</sup>) avant que les Fassis n'égalisent par l'attaquant brésilien Luiz Jefferson Escher (56<sup>e</sup>). La fauve de match nul les Fassis qui comptent 8 victoires, 13 nuls et deux défaites gardent la 4<sup>e</sup> position au classement tandis que les Kénitréens occupent la 14<sup>e</sup> place après le 10<sup>e</sup> nul de la saison pour 3 victoires et 10 défaites.

## CHAMPIONNAT PORTUGAIS (25<sup>e</sup>)

### 6<sup>e</sup> but de la saison pour Hilal Soudani avec Guimaraes

L'attaquant international algérien de Vitoria Guimaraes, Hilal Larbi Soudani, a inscrit dimanche son 6<sup>e</sup> but de la saison, lors de la victoire de son équipe à domicile face à Beira Mar (2-1), pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée du championnat portugais de football. Vitoria Guimaraes menait (1-0) grâce un but de Balde (5<sup>e</sup>), avant de se faire rejoindre au score par Beira Mar à la faveur d'une réalisation de son attaquant Bura (25<sup>e</sup>). L'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne), a redonné l'avantage pour son équipe à la 62<sup>e</sup> minute après avoir gagné son face à face avec le portier de l'équipe adverse. Grâce à cette victoire, Vitoria Guimaraes totalise 33 points et se rapproche ainsi des places qualificatives aux compétitions européennes la saison prochaine.

## COUPE D'ALGÉRIE 1/2 FINALE - MC ORAN-USM ALGER

# «Le quota des supporters usmistes non encore fixé»



**Le directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, Badreddine Gharbi a indiqué mardi que les responsables du stade Ahmed Zabana, qui va abriter samedi prochain le match MC Oran-USM Alger pour le compte des demi-finales de la coupe d'Algérie de football, n'ont pas encore tranché sur le quota des billets devant être réservé aux supporters usmistes.**

«On n'a pas encore fixé les modalités de répartition des billets entre les deux équipes, mais une chose est sûre, les supporters de l'USMA bénéficieront de leur quota comme stipulé par la réglementation», a déclaré à l'APS, le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports au niveau de la capitale de l'ouest algérien.

«Ce n'est qu'hier lundi que le bureau fédéral a officialisé la programmation de cette rencontre au stade Ahmed Zabana. On n'attendait d'ailleurs que cela pour entamer les préparatifs de ce rendez-vous», a-t-il ajouté. Une polémique est née autour de la domiciliation de la rencontre, puisque le MCO, qui a été tiré le premier au sort, a demandé à ce qu'il accueille l'USMA au stade Habib Bourguiba, où le club est domicilié depuis quelques semaines en championnat de Ligue 1, mais la commission de la coupe d'Algérie au niveau de la fédération algérienne de football (FAF) a programmé la rencontre au stade Zabana, dont les tribunes peuvent contenir jusqu'à 30 000 places, contrairement à celles de Bourguiba qui ne dépassent pas les 10 000 places. Le président du MCO, Larbi Abdellah avait menacé de déclarer forfait si la FAF maintenait le match au stade Zabana, non sans crier à «l'injustice».

«Je pense que tout le monde est revenu à de meilleurs sentiments et le match se jouera aux lieux et dates convenus. Je dois dire néanmoins que le Mouloudia a été lésé dans cette affaire, car étant le premier à être tiré au sort, ses dirigeants avaient toute la latitude de choisir leur lieu de domiciliation», a estimé Gharbi.

Il s'est engagé, en outre, à «tout mettre en œuvre» pour que le match se déroule dans de bonnes conditions, souhaitant que le fair play «en sorte vainqueur». La match MCO-USMA aura lieu samedi à partir de 17h00. L'autre demi finale opposera le MC Alger à l'ES Sétif au stade du 5-Juillet (Alger) également à 17h00.

## La direction de l'USM Alger veut 5 000 tickets au stade Zabana



La direction de l'USM Alger souhaite bénéficier «d'au moins 5 000 tickets» au profit de ses supporters en vue du match devant opposer son équipe au MC Oran samedi prochain au stade Ahmed Zabana à Oran pour le compte des demi-finales de la coupe d'Algérie de football, a indiqué mardi le vice-président du club de la capitale, Rabah Haddad.

«On a envoyé une correspondance à qui de droit par laquelle on a demandé de bénéficier d'au moins 5 000 billets au profit de nos supporters. Je pense que la capacité d'accueil du stade Zabana (environ 30 000 places, ndlr) nous rend optimistes quant à une suite favorable à notre déléance», a déclaré à l'APS, le deuxième responsable de l'USM Alger.

Les Rouge et Noir, fraîchement qualifiés à la finale de la coupe de l'Union arabe (Uafa) ainsi qu'aux huitièmes de finale de la coupe de la Confédération (CAF), vont aborder le match avec «un moral au beau fixe», a assuré Haddad. «Nos deux qualifications en coupe de l'Uafa et

celle de la CAF nous ont fait beaucoup de bien sur le plan moral. Elles vont ainsi stimuler les joueurs à aller chercher une troisième qualification d'Oran», a-t-il ajouté.

Il n'a pas caché d'ailleurs ses ambitions dans cette épreuve de coupe d'Algérie, une compétition «qui représente beaucoup pour les supporters de l'USM Alger», selon ses dires.

Les protégés de l'entraîneur français, Rolland Courbis, sont en course sur quatre fronts. Outre les deux compétitions internationales et la coupe d'Algérie, ils gardent toujours l'espoir de terminer deuxièmes en championnat de Ligue 1, synonyme d'une qualification à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine.

«On n'a pas peur de courir quatre lièvres à la fois, mais on compte jouer match par match. Mais ce qui nous importe maintenant, c'est de se qualifier en finale de la coupe d'Algérie», a conclu le dirigeant usmiste, qui est, avec son frère Ali, le président du Conseil d'administration, à sa troisième saison aux commandes du club.

## LIGUE DES CHAMPIONS /JSM BÉJAÏA Solinas : «Le prochain tour face à l'ES Tunis sera difficile»



L'entraîneur de la JSM Béjaïa, Giovanni Solinas, a estimé que le prochain match face à l'ES Tunis, en huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, sera «extrêmement difficile». «La prochaine étape sera plus difficile. Nous avons une équipe jeune, mais dans le football, tout est possible», a indiqué Solinas au site de la Confédération africaine de football (CAF), après la brillante qualification de son équipe aux dépens des Ghanéens d'Ashante Kotoko de Kumasi (0-0, 1-1). D'autre part, le technicien italien est revenu sur la belle prestation de ses joueurs contre les champions du Ghana, dimanche à Kumasi. «Je suis content pour mes joueurs. Ils ont très bien joué et nous méritons de nous qualifier pour le prochain tour. C'était un match difficile, d'autant plus que le climat nous a trop gênés. Les joueurs étaient fatigués, mais ils ont combattu. Je suis satisfait de leur performance», s'est félicité Solinas. Interrogé sur le secret de la performance des partenaires de Si Mohamed Cédric en terre ghanéenne, le coach de la JSM Béjaïa a répondu : «Mes joueurs étaient déterminés. Nous avons bien joué tactiquement. La volonté de gagner était là, et les joueurs n'ont jamais abandonné». En huitièmes de finale de la Ligue des champions, la JSM Béjaïa accueillera l'ES Tunis au stade de l'Unité maghrébine entre le 19 et le 21 avril avant de se rendre à Tunis pour la seconde manche prévue entre le 3 et le 5 mai prochain.

APS

## MONDIAL 2014 (PRÉPARATION)

**Algérie-Burkina Faso le 2 juin à Blida****M.A.F**

La sélection nationale de football, donnera la réplique au Burkina Faso, vice-champion d'Afrique, le 2 juin prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida, en match amical préparatoire en vue de la suite des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, a annoncé lundi soir la fédération algérienne de football (FAF).annoncé précédemment pour le 1<sup>er</sup> juin, par le coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, cette rencontre se jouera finalement une journée après, selon le Bureau fédéral de la FAF, réuni lundi. Cette sortie amicale de préparation devrait constituer un véritable test révélateur pour les Verts, puisque l'adversaire n'est autre que le finaliste malheureux de la dernière coupe d'Afrique des nations CAN 2013, qui s'est déroulée en Afrique du Sud. Les «Étalons» s'étaient inclinés en finale



face au Nigeria (1-0), en match disputé à Johannesburg. Cette joute amicale intervient quelques jours avant les deux déplacements périlleux inscrits au menu des coéquipiers de Sofiane Feghouli (FC Valence/Espagne). En effet, l'équipe nationale jouera face au Bénin, le 9 juin à Porto Novo, avant de croiser le fer avec le Rwanda à Kigali, le 16 du même mois. Deux rendez-vous décisifs, qui peuvent nous

renseigner sur les chances réelles des Verts, à se qualifier ou non, pour le dernier tour qualificatif au Mondial brésilien.

«Je l'ai déjà affirmé, le Mali est le favori du groupe. Mais nous avons notre mot à dire dans ce groupe. Maintenant, nous sommes condamnés à aller chercher au moins 4 points lors de nos deux prochaines rencontres respectivement face au Bénin et au Rwanda. Ce n'est pas chose aisée mais en même temps, ce n'est pas impossible», avait affirmé Halilhodzic dans l'une de ses sorties à la presse. L'Algérie reste sur une victoire face au Bénin (3-1), en match disputé le 26 mars dernier à Blida, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> journée (Groupe H) des éliminatoires de la coupe du Monde.

Au classement, la sélection nationale est leader de son groupe avec 6 points, grâce à une différence de buts favorable par rapport au Mali. Le Bénin est 3<sup>e</sup> avec 4 pts, alors que le Rwanda, 4<sup>e</sup> et dernier, ferme la marche avec un point seulement.

APS

**Bénin-Algérie le 9 juin à Porto Novo**

Le match Bénin-Algérie comptant pour la quatrième journée des qualifications de la Coupe du Monde 2014 aura lieu le dimanche 9 juin à 16h00 à Porto Novo, a indiqué lundi la Fédération internationale de football (Fifa). D'autre part, la rencontre Rwanda-Algérie de la cinquième journée des qualifications du mondial brésilien, se jouera le dimanche 16 juin à Kigali à 15h30. A l'issue de la troisième journée des qualifications, la sélection algérienne (6 points) est en tête du groupe H à la différence de buts par rapport au Mali. Le Bénin est troisième avec quatre points, tandis que le Rwanda ferme la marche avec un seul point. Le premier du groupe H se qualifiera au dernier tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, prévue (11-15 octobre) pour les match aller et (15-19 novembre) pour le retour.

APS

## ELIMINATOIRES CHAN 2014

**Le match aller face à la Libye fixé au 23 juin**

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, disputera le match aller face à la Libye, le 23 juin au stade de Mustapha Tchaker de Blida, à l'occasion des qualifications de la coupe d'Afrique des nations Chan 2014, dont la phase finale aura lieu en Afrique du Sud. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), tenue lundi sous la présidence de Mohamed Raouia. L'équipe nationale A', relancée en vue de cette importante échéance, jouera le match retour à Tripoli, entre le 3 et le 5 juillet, rappelle-t-on. Dirigée par le nouveau sélectionneur, Toufik Kourichi, la sélection A' effectuera un stage du 13 au 15 avril courant au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 30 joueurs du cru, dont 8 évoluant à l'USM Alger.

Ce regroupement servira au nouveau staff technique de prendre contact avec les joueurs, et leur expliquer la méthode de travail qui sera de mise.

Toufik Kourichi, qui sera assisté dans sa mission par Lakhdar Belloumi et Rachid Cherradi, devra mener les Verts pour la phase finale du Chan, un objectif pour lequel l'instance fédérale ne compte pas lésiner sur les moyens pour l'atteindre.

Lors de la dernière édition du Chan, disputé au Soudan en 2011, l'Algérie, dirigée à l'époque par Abdelhak Benchikha, a terminé la compétition au pied du podium, après sa défaite au match de classement face au pays organisateur (1-0).

M.A.F

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ  
DE L'APPEL D'OFFRES**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du Décret présidentiel n° 236-10 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Chlef informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° 03/2013 paru dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP relatif à :

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR LES POLYCLINIQUES**  
-Fourniture, pose et mise en service-  
Lot N° 01 : Acquisition de deux ambulances médicalisées.

sont informés que la commission d'évaluation des offres a déclaré l'infructuosité pour le motif que toutes les offres techniques n'ayant pas obtenu la note minimale requise  
Une Consultation sera lancée incessamment.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
DAIRA ADMINISTRATIVE DE CHERAGA  
COMMUNE DE HAMMAMET**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DU MARCHE**

En application de l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N° 12-23 du 18-01-2012 et par le décret présidentiel N° 13-03 du 13-01-2013 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'un concours d'architecture National N° 04/2012 paru dans les quotidiens nationaux ACHAHED en date du 14/11/2012 et DK NEWS en date du 11/11/2012, qu'il a été décidé l'attribution provisoire du marché aux bureaux d'études relatifs aux études suivantes:

DISIGNATIONS	BUREAU D'ETUDE	MONTANTS T.T.C	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
Etude et suivi travaux de réalisation d'un groupe Scolaire de 02 classes en extension école EL MANAR Commune de Hammamet	BET REZZOUG LAMINE NIF : 172092001485129	228.845,40 DA	21 Jours	Mieux disant
Etude et suivi Travaux de Réalisation d'un groupe Scolaire de 06 classes en extension programme 500 logts LSL Commune de Hammamet	BET REZZOUG LAMINE NIF : 172092001485129	527.590,80 DA	01 Mois	Mieux disant

Les soumissionnaires engagés et concernés par cet avis peuvent déposer les recours auprès de la commission des marchés de la commune de Hammamet dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national et cela conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N° 12-23 du 18-01-2012 et par le décret présidentiel N° 13-03 du 13-01-2013 portant réglementation des marchés publics.

## COUPE D'ALGÉRIE JEUNES La FAF fixe les dates des finales

Les dates et les stades qui abriteront les finales de la Coupe d'Algérie de football des jeunes catégories (garçons) ont été fixées par la Fédération algérienne de football (FAF), lors de la réunion de son bureau fédéral lundi au centre technique de Sidi Moussa (Alger).

Ainsi, les finales des jeunes catégories de «Dame Coupe» se dérouleront selon le calendrier suivant:

- **Moins de 21 ans (U21)**: Vainqueur (USM El Harrach - CA Batna) contre vainqueur (ASO Chlef - AB Merouana) le 30 avril.
- **Moins de 20 ans (U20)**: USM Blida - ASM Oran le 26 avril (15h00) à Ain Defla
- **Moins de 17 ans (U17)**: JS Kabylie - ES Sétif le 27 avril (16h00) à Zéralda
- **Moins de 15 ans (U15)**: Paradou AC - ASO Chlef le 27 avril (14h30) à Zéralda
- **Moins de 13 ans (U13)**: le 27 avril (14h30) à Sétif

Pour les demi-finales de la catégorie des moins de 21 ans (U21): les matchs USM El Harrach-CA Batna et ASO Chlef-AB Merouana, se dérouleront le 12 avril prochain. Enfin, les finales de la coupe d'Algérie féminine 2013 sont programmées comme suit:

- **Moins de 17 ans (U17)**: ASE Alger Centre-Affak Relizane le 27 avril (14h30) à Ain Defla
- **Moins de 20 ans (U20)**: ASE Alger Centre - CFF Akbou le 26 avril (14h30) à Zéralda
- **Seniors**: Affak Relizane - FC Constantine le 26 avril (16h30) à Zéralda.

## TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE

### Tirage au sort des rencontres de la 7<sup>e</sup> édition (2013)

L'organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) a procédé mardi au siège du Comité olympique algérien (COA), au tirage au sort de la 7<sup>e</sup> édition du tournoi de la presse.

Le tirage au sort de la compétition, auquel ont pris part les représentants de vingt-huit (28) équipes engagées, s'est déroulé en présence du président du COA, M. Mustapha Berraf, de son Chef de cabinet, M. Ali Zaatar et du Secrétaire général du comité, M. Salah Bouchiba.

Le tournoi, dont le coup d'envoi aura lieu le lundi 15 avril, se déroulera, selon la formule «élimination directe» en un seul match. Un premier tour sera programmé durant la première semaine, et l'issue duquel, les quatorze équipes qualifiées passeront aux 8<sup>e</sup> demi-finales.

Deux des équipes vaincues lors du 1<sup>er</sup> tour seront tirées au sort, pour rejoindre les 8<sup>es</sup> de finale et compléter la liste. Les rencontres se joueront en deux fois 30 minutes. En cas de match nul, il sera procédé directement aux tirs au but. La finale du tournoi aura lieu au stade du 20 août 1955 à Alger, le 3 mai 2013, date coïncidant avec la journée mondiale de la liberté de la presse.

#### Résultats du tirage au sort: (1er tour):

- El Djazairia - El Khabar
- El Adjoua - Djazair Web
- Le Temps - Echourouk
- El Ahdath - El Massa
- El Fajr - El Moudjahid
- El Wakt - El Haddef/Buteur
- Sawt Al Ahrar - Liberté
- DK News - ENTV
- Ennahar - Echaab
- APS - ENRS
- El Wassat - Horizons
- Echourouk El Youmi - Echos d'Algérie
- Essalam - El Djazair El Djadida
- Compétition-Jeune Indépendant

## FAF

### La DTN chargée d'organiser un séminaire sur la formation du footballeur

La Direction technique nationale (DTN) a été chargée par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), lors de sa réunion tenue lundi, le Bureau exécutif de la FAF a indiqué lundi un communiqué de l'instance du football national.

A l'issue de ce séminaire, un plan d'action devra être mis en œuvre pour assurer la meilleure formation aux jeunes et en particulier l'élite nationale.

nale, ajoute le communiqué. Lors de sa réunion tenue lundi, le Bureau exécutif de la FAF a interpellé la direction technique nationale sur l'urgence à diagnostiquer la situation relative à la formation et la détection des jeunes talents au sein des clubs ainsi que l'évaluation des conditions de leur



prise en charge et leur encadrement. Le bureau fédéral qui a évalué, à l'occasion, la participation de la sélection algérienne des U20 au Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, organisée en Algérie du 16 au 30 mars 2013, a «regretté l'élimination de l'équipe, malgré tous les

grands moyens», souligne le communiqué de la FAF.

Pour sa part, le directeur technique national, M. Boualem Laroum, a présenté un exposé sur le plan d'action de la DTN qui consiste entre autres à la mise en place d'un processus de formation pour les catégories d'âge de 12 à 16 ans et l'organisation de séminaires régionaux et nationaux sur la formation des jeunes footballeurs, ainsi que la formation de formateurs spécialisés dans l'encadrement des jeunes catégories pour les besoins futurs des centres de formation des clubs.

## CONFÉRENCE À CONSTANTINE SUR LA VIOLENCE DANS LES STADES Conjuguer les efforts pour bannir ce phénomène

Les participants à une journée régionale d'information sur l'organisation sécuritaire lors rencontres sportives ont appelé, lundi à Constantine, à la «conjugaison des efforts de toutes les parties concernées» afin de bannir la violence dans les stades. Les participants à cette rencontre organisée au siège de la 15<sup>e</sup> Unité républicaine de sécurité (URS) d'Ali Mendjeli par l'inspection régionale de la police de la région Est, ont unanimement affirmé que la sécurisation des matchs de football relève des «intervenants dans le secteur du sport, des présidents des clubs, des directeurs des infrastructures sportives et des associations des supporters, notamment». Au cours de cette rencontre, M. Yacine Fersadou, le président du conseil d'administration du CS Constantine (ligue 1 professionnelle de football), faisait état de «mesures sécuritaires adéquates» lors de la rencontre amicale de son équipe, l'été dernier face au club français de l'OGC Nice (40.000 spectateurs s'étaient déplacés au stade Hamlaoui) a noté des «lacunes» dans certains matchs de football, qui conduisent fatallement, à son avis, à la violence». De son côté, M. Hassan Hammar, président du club de l'ES Sétif, a rappelé qu'il est «impossible de programmer des rencontres sportives sans la présence d'un dispositif de sécurité». Cette journée a été sanctionnée par des recommandations similaires à celles formulées par les participants à une rencontre portant sur le même thème, tenue à Alger en février dernier, au cours de laquelle les participants avaient mis l'accent sur «l'importance de promouvoir le métier de stadier», en tant que «complément au rôle des services de sécurité dans l'optique de juguler la violence dans les stades». Les recommandations ont également porté sur la désignation et l'équipement de «centres de commandement de l'information» à même de permettre aux différents intervenants dans l'opération de sécurisation des matches de football de suivre les événements dans le stade et dans ses alentours. Le rôle du «fan-coaching» dans l'encadrement des foules, doit également être promu, ont souligné les participants



à cette rencontre, faisant aussi part de «l'importance de la présence des éléments de la police parmi les supporters» et suggérant des «instructions de réaliser des infrastructures sportives répondant aux normes de sécurité». La rencontre a vu la présence des autorités de la wilaya de Constantine ainsi que des commissaires-divisionnaires de la région Est, le directeur de la sécurité publique (DCP), du commandants des URS et du directeur de l'administration générale des services de la Sécurité nationale.

## TUNISIE

### L'international algérien Lemouchia veut rester au Club Africain

L'international algérien Khaled Lemouchia compte rester dans l'effectif du Club Africain, évoluant en championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle, rapporte lundi le journal Assabah.

«Le limogeage de l'entraîneur du CA, Nabil Kouki m'ouvre la possibilité de continuer mon aventure avec le Club Africain jusqu'à la fin de mon contrat. Je suis heureux pour le décret. Ce n'était pas à cause de mon niveau ou de mon rendement» a-t-il

maximum pour convaincre le prochain entraîneur de l'équipe et arracher ma place au sein de l'effectif clubiste», a indiqué Lemouchia dans un déclaration au journal tunisien. Le milieu de terrain algérien avait été relégué aux espoirs du Club Africain.

«Mon refus de résilier le contrat qui me liait au CA était derrière ma mise à l'écart.

Ce n'était pas à cause de mon niveau ou de mon rendement» a-t-il

ajouté. Lemouchia s'est dit capable de convaincre le nouveau coach du Club Africain de ses capacités physiques et techniques.

«Je convaincré le futur coach des Rouges et Blanc que ma relégation chez les espoirs de l'équipe n'est pas due à des raisons techniques et ou à mon rôle au milieu du terrain, mais pour une prise de position de certains dirigeants du club», a expliqué le milieu algérien.

## COUPE D'ALGÉRIE SENIORS

### La finale fixée au 1<sup>er</sup> mai au stade du 5-Juillet d'Alger

La finale de la Coupe d'Algérie seniors de football aura lieu mercredi 1<sup>er</sup> mai (16h00) au stade du 5-Juillet 1962 d'Alger, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Les demi-finales de «Dame Coupe» sont prévues ce week-end avec des empoignades alléchantes pour les puristes de la balle ronde. Le MC Alger affrontera l'ES Sétif (tenant du titre), vendredi à 17h00 au stade du 5-Juillet d'Alger, alors que le MC Oran croisera le fer avec l'USM Alger, samedi à 17h00 au stade Zabana d'Oran.



## Un Bayern averti en vaut-il deux ?

En ballottage très favorable après le quart de finale aller de Ligue des champions face à la Juventus, le Bayern Munich n'oublie pas pour autant qu'il était encore mieux placé face à Arsenal au tour précédent avant de frôler la catastrophe. Un scénario que les Munichois ne veulent pas revivre.

La suffisance. Ce vilain défaut qui a joué tant de tours à de grands champions et qui participe de la gloireuse incertitude du sport. Ce mal, les entraîneurs le redoutent d'autant plus qu'il ne se prévient pas facilement. En effet, même une équipe en pleine confiance, avec des joueurs expérimentés en son sein, n'est pas à l'abri de lever le pied inconsciemment. Et de se retrouver du même coup dans une situation bien plus compliquée que prévu.

## Anelka absent face à Munich



Déjà absent samedi dernier contre Pescara (2-1) pour raisons familiales, Nicolas Anelka ne sera, une nouvelle fois, pas dans le groupe de la Juventus pour le réception du Bayern Munich, lors du quart de finale retour de la Ligue des champions mercredi. L'ancien attaquant d'Arsenal est touché à un mollet. Giovinco (blessé au genou) sera aussi forfait, tout comme Vidal et Lichsteiner, suspendus. Paul Pogba pourrait ainsi être titulaire à la place du milieu international chilien.

## Mustapha Berraf souhaite plus de femmes aux commandes du sport

O. L.

Le président du Comité olympique algérien a été un sportif de performance réputé dans le milieu du basket ball et du sport en général. Réélu aux dernières élections à la tête du COA, il est de nouveau en mesure d'imprimer sa marque sur l'olympisme dans notre pays.

Le président Berraf est conscient que la tâche sera difficile : « La pratique sportive la plus large est du ressort de l'Etat, c'est-à-dire du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le COA apportera son expertise et des soutiens divers pour accompagner les athlètes de l'élite. Aujourd'hui, on peut dire que la Charte sportive de 1975 est dépassée, dans le sens où elle a fait beaucoup pour le sport et le sportif algérien dans les conditions d'alors. Aujourd'hui, le sport est une activité qui coûte cher : pour qu'un athlète atteigne les sommets d'une discipline, il faut non seulement, des sacrifices et des efforts personnels, mais aussi un encadrement, des structures d'accueil et des moyens matériels, des conditions de vie, pour le moins décentes. » Aussi, doit-on reconnaître que le sport est une activité économique qui demande un investissement. Il existe, malheureusement, des jeunes pétris de qualités qui abandonnent leur pratique alors qu'ils sont champions d'Afrique ! Simplement parce qu'ils ne peuvent pas se procurer la perche qui leur permettrait de progresser au niveau international. Le président Berraf répond que pour sa part, le COA peut offrir des bourses olympiques aux athlètes qui en font la demande et qui acceptent le plan de travail, les rythmes, les conditions de rendre compte aux bailleurs de fonds ; les progrès et les résultats étant indispensables. L'un des dossiers qui lui tient à cœur, est l'amélioration de la gestion des fédérations : dans ce cadre, il est question de les assister par des professionnels.

L'autre sujet est l'accroissement du nombre de femmes pratiquant le sport. Il insiste sur leur représentation au niveau des structures de direction des instances sportives. « Il faudra arriver aux 30% requis dans d'autres assemblées », dira-t-il. M. Berraf estime que cela relève des structures éducatives de l'Etat et du mouvement associatif. Le retour

du sport algérien sur la scène internationale est possible, mais ce sera le fruit du travail du sportif d'abord, des conditions d'encadrement et des structures d'accueil. En prenant l'exemple de Phelps et Pelé, M. Berraf veut faire comprendre que ces deux gloires du sport ont consenti d'énormes et longs sacrifices pour atteindre les sommets.

## M.MUSTAPHA BERRAF (PRÉSIDENT DU COA), INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS



# UN PROGRAMME, 4 AXES

Said Abjaoui

Mustapha Berraf. Qui n'en a pas entendu parler? Athlète d'élite à une époque, puis acteur de la dynamisation du sport, toujours sur le front des efforts et de l'initiative. Sa contribution pour le sport est connue et reconnue.

Les Algériens ont hâte de voir d'autres Morceli, Boulmerka, Mekhloufi, Merad, pour faire vibrer à nouveau la fibre patriotique. C'est une caractéristique du sport de haut niveau qu'il soit un facteur de mobilisation ou de démobilisation.

Les moyens existent et les volontés existent. Le président du COA est en

charge d'une lourde mission, celle d'abord de donner du crédit aux engagements du COA. Selon M. Berraf, son programme d'action sera empreint de toute la sérénité qui siège pour le rétablissement de la confiance. Celle-ci est revenue malgré quelques divergences enregistrées comme par tradition. La dernière AG s'était déroulée en trois quarts d'heure, ce qui témoigne du retour de la confiance, de la fraternité.

Le programme d'action du COA présenté par son président M. Berraf est articulé autour de quatre axes de travail principaux fixés à son mandat. Le président du COA explique sa vision et sa stratégie.

Développer, protéger et promouvoir le mouvement olympique et sportif. Sa stratégie est fondée et articulée, comme il le précise, autour d'un programme éducatif performant et bien sûr la qualité de la représentation du COA. Le président affine sa pensée en tenant à préciser qu'il travaillera en harmonie avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et les fédérations nationales.

Le premier axe de travail concerne

la bonne gouvernance et bien sûr la bonne gestion avec pour finalité le rendez-vous avec le renouveau. Le COA travaille en fonction de la Charte olympique et des réglementations algériennes. Le cadre juridique qui balise ses missions est donc en place.

Le deuxième axe de travail concerne la mise en place des mécanismes permettant une pratique généralisée du sport soit « le sport pour tous, à la portée de tous ». L'accès à la pratique des sports devra être facilité au niveau même du quartier, pour les garçons et les filles, sans discrimination et sans avoir besoin de recourir au piston. Le troisième axe de travail concerne la promotion du sport d'élite basé sur les performances.

Il faudrait faire confiance aux fédérations qui auront à gérer aussi bien le sport de masse que le sport d'élite.

Le quatrième axe de travail concerne la promotion du sport féminin. La femme est présente partout dans la vie des institutions, la police, la gendarmerie, la justice, les universités. Le COA a intégré des femmes dans ses structures avec pour perspective d'atteindre le seuil de 30% fixé par le président de la République aux institutions élues.



**Reconnaitre les principes de l'olympisme et l'esprit de la Charte olympique, promouvoir fair play, transparence et responsabilité**

